169 8 JANVIER 1949 100 FRANCS

Illinois U Library

France
# ILLUSTRATION
LE MONDE ILLUSTRÉ

## TRADITIONNEL ÉCHANGE DE VŒUX

M. Vincent Auriol, assisté de M. Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères, a reçu au palais de l'Élysée les vœux du corps diplomatique conduit par S. Exc. Mgr Roncalli, nonce apostolique. Parmi les nombreuses personnalités présentes on remarque, de gauche à droite : M. Bogomolov (U. R. S. S.), le général Vanier (Canada), MM. Tsien Taï (Chine), Jefferson Caffery (États-Unis), sir Oliver Harvey (Grande-Bretagne). Phot. *France-Illustration* (M. Jarnoux).

TÉLÉPHONES
Administration : TRUdaine 82-54
Rédaction TRUdaine 78-47

*France*
# ILLUSTRATION
LE MONDE ILLUSTRÉ
REVUE HEBDOMADAIRE - 13, rue Saint-Georges, Paris-9e

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :
ÉDIFRANCILUS
Chèques postaux : PARIS 4670-19

## TARIF DES 4 CATÉGORIES D'ABONNEMENT

L'abonnement n° 1 donne droit aux 49 numéros d'actualités.

L'abonnement n° 2 est formé des 49 numéros d'actualités et des 24 numéros de « France-Illustration littéraire et théâtrale ».

L'abonnement n° 3 se compose des 52 numéros annuels, dont les 3 numéros spéciaux.

L'abonnement n° 4 comprend les 52 numéros annuels dont les 3 numéros spéciaux et les 24 numéros de « France-Illustration littéraire et théâtrale ».

### FRANCE ET UNION FRANÇAISE :

| | ABONNEMENT N° 1 | ABONNEMENT N° 2 | ABONNEMENT N° 3 | ABONNEMENT N° 4 |
|---|---|---|---|---|
| 6 mois . . . | 1.950 | 2.450 | 2.550 | 3.050 |
| Un an . . . | 3.900 | 4.900 | 5.100 | 6.100 |

### ÉTRANGER :

| | | ABONNEMENT N° 1 | | ABONNEMENT N° 2 | ABONNEMENT N° 3 | ABONNEMENT N° 4 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| U. S. A. | 6 mois... | 9,30 | dollars | 11,85 | 12,05 | 14,60 |
| | Un an.... | 18,60 | | 23,70 | 24,10 | 29,20 |
| SUISSE. | 6 mois... | 37,55 | francs suisses | 47,90 | 48,65 | 59,02 |
| | Un an.... | 75,10 | | 95,80 | 97,30 | 118,04 |
| PORTUGAL. | 6 mois... | 231,75 | escudos | 295,80 | 300,50 | 364,45 |
| | Un an.... | 463,50 | | 591,60 | 601 | 728,90 |

**AUTRES PAYS :** Abonnements payables soit en dollars, escudos, francs suisses, soit en monnaie du pays, soit en francs français.

| | ABONNEMENT N° 1 | ABONNEMENT N° 2 | ABONNEMENT N° 3 | ABONNEMENT N° 4 |
|---|---|---|---|---|
| 6 mois... | 2.450 | 3.125 | 3.175 | 3.850 |
| Un an.... | 4.900 | 6.250 | 6.350 | 7.700 |

**FRANCE-ILLUSTRATION LITTÉRAIRE ET THÉATRALE**
(réservée exclusivement à nos abonnés) paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

France et Union française. Un an **1.000 fr.**
Étranger. . . . . Un an **1.360 fr.**

**Les abonnements partent obligatoirement du 1er de chaque mois.** — « En cas de changement de prix, les abonnés seront servis jusqu'à concurrence de la somme figurant à leur crédit. »
*(Décision du Comité Directeur du Syndicat des Publications Périodiques Françaises en date du 22 janvier 1948.)*
Les demandes de changement d'adresse devront être accompagnées de la dernière bande et de 20 fr. en timbres-poste.
*Droits de reproduction pour le texte et les illustrations réservés pour tous pays. — Les manuscrits, insérés ou non, ne sont jamais rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation*
**TABLE DES MATIÈRES.** Chaque semestre : **50 fr.** — Frais d'envoi : **3 fr. 50** par fascicule.

## LA SEMAINE CAMIQUE, par CAMI.

UN NOM PRÉDESTINÉ
— Pourquoi avez-vous brutalisé votre femme ?
— Ben... elle s'appelle Epiphanie, elle a croqué toute ma galette et elle flirtait avec un baigneur !... Alors, et pif et paf, Epiphanie !...

SOUS LES PONTS DE PARIS
— Qu'est-ce que vous faites là ?
— Ben, vous l'voyez, m'sieu l'agent, je mesure ma chambre à coucher !...

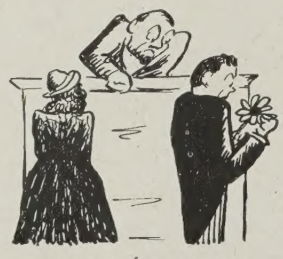

LE FIANCÉ PRUDENT
LE MAIRE. — Acceptez-vous pour femme Mlle Dupont ?
— Une minute. *(Effeuillant une marguerite :)* Elle m'aime, un peu, beaucoup, passionnément, à la folie, pas du tout... *(Au maire :)* Non, je refuse !

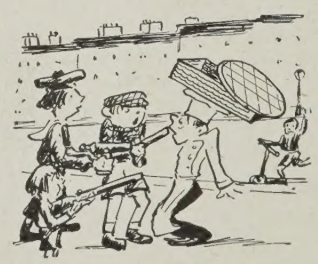

LE « GANG » DES PATINETTES
ou
EPIPHANIE TRAGIQUE
— La galette, et vivement !...

LE NOUVEAU SAVOIR-VIVRE
— Ecoute ce que j'ai fait insérer dans les journaux pour éviter toute perte de temps *(lisant)* : « M. Dumufle remercie ses amis pour leurs souhaits de Nouvel An et leur adresse ses vœux pour 1949. »

CINQUIÈME ANNEE NUMÉRO 169 8 JANVIER 1949

# France ILLUSTRATION

## LE MONDE ILLUSTRÉ

GEORGES OUDARD
FONDATEUR

G. CAHEN-SALVADOR
DIRECTEUR GÉNÉRAL

**RUÉE VERS L'OR EN CHINE**

Devant la hausse vertigineuse du prix de l'or au marché noir provoquée par la poussée des communistes en Chine du Nord, la foule, prise de panique, a assiégé les banques de Shanghaï pour échanger les billets de banque contre des lingots d'or ou des dollars d'argent. De violentes bousculades se produisirent alors, qui se soldèrent par le tragique bilan de sept tués et de plusieurs centaines de blessés. Phot. Associated Press.

# INSTANTANÉS de la SEMAINE MONDIALE

**A PARIS,** s'est tenue au palais du Luxembourg une réunion du comité exécutif de l'Union interparlementaire européenne. C'est lord Stangate, délégué de la Grande-Bretagne, qui en a assuré la présidence.

**A TOKIO,** l'ancien Premier ministre Tojo, condamné à mort par pendaison, a été exécuté ainsi que plusieurs criminels de guerre japonais. Leurs corps ont été incinérés. (Tojo laisse un testament dédié « au monde ».)

**A COPENHAGUE,** la reine Ingrid visite une exposition de peinture autrichienne en compagnie du docteur Hurdes, ministre autrichien de l'Education (à gauche) et du professeur E. H. Buschbeck (à droite).

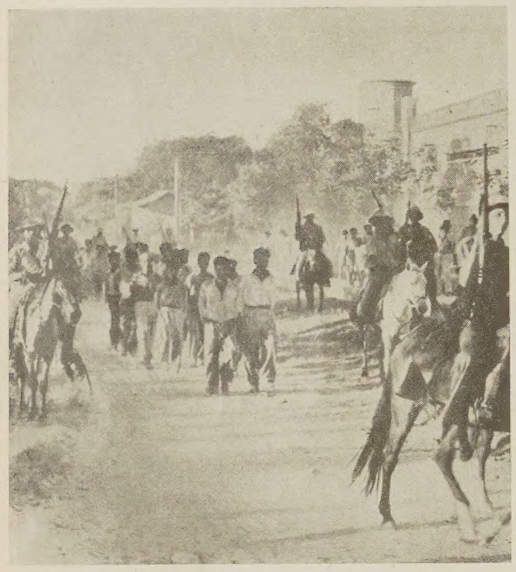

**A LIBERIA** (Costa-Rica), des prisonniers de l'armée d'invasion sont ramenés du front. Une commission panaméricaine enquête pour identifier les agresseurs. Le Nicaragua dément toute participation à l'affaire.

**A VIENNE,** une grand-messe solennelle a marqué la réouverture de la cathédrale Saint-Etienne, endommagée par les bombardements. Le cardinal docteur Innitzer, archevêque de Vienne, présidait la cérémonie.

**A ROME,** M. Luigi Einaudi passe en revue la garde du Vatican, au cours de sa première visite officielle au pape Pie XII. C'était, depuis dix ans, la première visite d'un chef d'Etat italien au Souverain Pontife.

**A PARIS,** le « citoyen du monde », Garry Davis, dont le permis de séjour en France expirait le 24 décembre, a été reçu par M. Vincent Auriol, qui l'a assuré de sa sympathie pour l'idéal qu'il représente.

**A PARIS,** le sénateur Alben Barkley, vice-président des Etats-Unis, qui fait actuellement une tournée d'inspection des installations américaines en Europe, a rendu visite au président de la République.

**A PARIS,** devant des milliers de fidèles, le cardinal Suhard a célébré à Notre-Dame la messe de minuit, télévisée pour la première fois. Le R. P. Pichard, de la Radiodiffusion nationale, a commenté la cérémonie.

# DIPTYQUE DE LA GUERRE ET LA PAIX

par ALBERT MOUSSET

**INDONESIE.** — Le 30 décembre a été ordonné le « cessez le feu » qui met fin aux « opérations de police » que le gouvernement néerlandais avait entreprises le 19 décembre à Java et à Sumatra.

**LE CAIRE.** — Ibrahim Abdel Hadi pacha, qui fut ministre des Affaires étrangères d'Egypte, a succédé à la tête du gouvernement à Nockrachi pacha, assassiné le 28 décembre par un fanatique.

**NANKIN.** — L'étreinte communiste se resserrant autour de la capitale chinoise, les forces du maréchal Tchiang Kai Chek font évacuer par des coolies les bidons à essence vides de l'aérodrome voisin.

CONCLUANT un débat radiophonique sur les perspectives de l'année nouvelle, M. Georges Bidault a déclaré : « Nous ne sommes pas assez sages pour faire la paix, pas assez fous pour faire la guerre. »

Il est exact que nous vivons sous un climat international qui ne répond à aucune définition juridique et n'a pas de précédent dans l'histoire. Guerre larvée, selon les uns ; paix anarchique, selon les autres. Les problèmes — Allemagne, Autriche, Japon — devant lesquels se trouvent les vainqueurs semblent, au début de 1949, plus éloignés d'une solution qu'ils ne l'étaient à l'aube de 1948. Un règlement général comparable à ceux qui, dans le passé, mettaient fin aux guerres est aujourd'hui à peine prévisible ; le monde paraît appelé à se stabiliser sur un état de fait qui oppose non plus, comme autrefois, des antagonismes territoriaux, mais deux conceptions inconciliables de l'avenir de l'humanité, deux philosophies de la vie politique et sociale.

Et devant ce tragique dualisme la diplomatie s'avoue impuissante comme devant une querelle théologique. Le drame est là.

## LE BILAN DE 1948

Dans la chronologie de l'après-guerre, l'année 1948 paraît devoir occuper une place capitale.

C'est en 1948, en effet, qu'est apparue irrémédiable la brisure entre le monde soviétique et l'Europe occidentale.

L'échec de la conférence des ministres des Affaires étrangères des Quatre, à Londres, a eu pour conséquence un effort parallèle de chacun des deux « blocs » pour consolider ses positions.

Le plan Marshall, le pacte de Bruxelles, le projet d'alliance atlantique jalonnent cet effort à l'Ouest.

La conférence du Kominform, le blocus de Berlin, le renforcement de la direction communiste à la tête des « démocraties populaires » en marquent les principales étapes à l'Est.

Les deux mondes ont ainsi approfondi le fossé qui les séparait, le long d'une ligne qui va de la Baltique à la frontière austro-yougoslave.

Ligne qui était naguère purement stratégique et marquait le tracé provisoire des zones d'occupation, mais qui devient aujourd'hui le *limes* de deux civilisations et rappelle, avec un décalage sensible vers l'Ouest, celle qui coupa la chrétienté en deux au temps du schisme orthodoxe.

Les conséquences non seulement politiques, mais morales, de cette sécession européenne sont incalculables. Elles se dégagent peu à peu sous nos yeux. Une solidarité occidentale se récrée qui avait perdu sa signification depuis les temps carolingiens.

## LES RISQUES DE GUERRE EN EUROPE

Ils se localisent plus que jamais en Allemagne. La guerre en Grèce s'éternise, mais ne semble pas devoir entraîner de nouvelles complications. Le traité de paix avec l'Autriche va revenir sur le tapis, avec des perspectives de succès encore assez douteuses. Les rapports directs entre les gouvernements occidentaux et l'Union soviétique ou ses satellites restent chaotiques, sont traversés par des incidents quasi quotidiens. Mais les mœurs internationales ont revêtu une telle brutalité que les chancelleries ont renoncé à faire de ces incidents des questions de prestige.

Les événements d'Allemagne sont malheureusement d'une tout autre gravité. Les Alliés poursuivent leur dessein de mettre en place un parlement et un gouvernement du Reich occidental. Ce dessein ne préjuge pas une unification ultérieure de l'Allemagne — qui s'estompe aujourd'hui dans les brumes d'un avenir incertain. Il doit permettre la conclusion aussi prompte que possible d'un traité de paix.

Les occupants de l'Est et de l'Ouest rivalisent ainsi de vitesse pour organiser leur zone, chacun invoquant les préparatifs de son rival pour justifier et accélérer les siens. Après le blocus de Berlin, les Russes ont établi dans l'est de l'ex-capitale une administration de type soviétique. Mais les élections qui ont eu lieu dans les autres zones ont donné une majorité nettement anti-communiste. Berlin est devenu la scène principale du drame dont l'Allemagne entière est le théâtre. Les Occidentaux ont rétabli la Komandatura sur une base tripartite, marquant par là, comme par le maintien du « pont aérien », qu'ils n'ont nulle intention de céder aux intimidations soviétiques en abandonnant la place.

Pendant ce temps, la « préconstituante » allemande qui siège à Bonn, et où se font équilibre le parti démocrate-chrétien et les socialistes, étudie au ralenti la future organisation du Reich d'après les directives données par les Alliés.

Mais Moscou est décidé à tenir pour nulles et non avenues toutes les initiatives prises dans la zone occidentale.

Ainsi se trouve-t-on placé en face de cet inquiétant paradoxe : ce que chacun des vainqueurs effectue dans sa zone pour y aménager un ordre qu'il voudrait paisible et durable est regardé par son adversaire comme un acte d'arbitraire et une menace à sa propre sécurité !

## LA QUESTION DE LA RUHR

C'est précisément sur cette question de sécurité que s'est engagée une des négociations les plus importantes de l'année qui vient de s'écouler. Sur les instances expresses et réitérées de la France, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont accepté de reconsidérer le statut de la Ruhr, malgré la décision anglo-américaine qui prévoyait le retour des mines et industries de ce bassin à l'Allemagne après la conclusion du traité de paix.

Réunis de nouveau à Londres, les représentants des Etats-Unis et des cinq puissances signataires du pacte de Bruxelles ont reconnu le bien-fondé des objections françaises en ce qui concerne le danger que serait pour la paix une reconstitution incontrôlée du potentiel industriel allemand. Aussi la conférence de Londres a-t-elle décidé de créer une « Autorité internationale de la Ruhr », qui travaillera en liaison avec l'Office militaire de sécurité, dont la fonction est de maintenir au « niveau de paix » le développement industriel de l'Allemagne.

Les accords de Londres envisagent en outre la conclusion d'un pacte de sécurité entre les Alliés.

Comme il était à prévoir, les partis politiques allemands s'élèvent avec véhémence contre cette limitation anticipée de la souveraineté du futur Reich et accusent la France de revenir à la « politique de Poincaré ». Quant aux Soviets, ils ne voient dans ces accords qu'un succès des « puissances impérialistes » et la poursuite d'une politique d'agression dirigée contre l'U. R. S. S.

On peut donc être certain que l'élaboration du traité de paix dans lequel sera intégré le statut de la Ruhr sera marquée par une recrudescence de la tension entre l'Est et l'Ouest.

## AUTRES « POINTS NOIRS »

En Asie le tableau est également plus sombre qu'il ne l'était il y a un an. La guerre s'éternise en Palestine ; elle se rallume en Indonésie et arrive à son point critique en Chine.

Les troupes israéliennes tiennent toujours les Arabes en échec et chacun des belligérants accuse l'autre de violer la trêve. Et l'affaire palestinienne oppose Londres à Washington.

En Indonésie les Hollandais sont brusquement passés à l'offensive pour mettre un terme aux atermoiements du gouvernement républicain, auquel ils reprochaient de paralyser le relèvement du pays et la création de cette Fédération des Etats-Unis d'Indonésie qui devait être proclamée le 1er janvier. La trêve conclue à cette même date les laisse sur les positions conquises et permet d'envisager une reprise des négociations. Nous n'en assistons pas moins là à un épisode du

DES FANTASSINS NÉERLANDAIS, ACCOMPAGNÉS D'UN RADIO, PRENNENT POSITION PRÈS DE SOLO.

soulèvement nationaliste qui dresse contre les puissances dites « coloniales » la quasi-totalité du monde oriental et laisse prévoir une ère prolongée de remous et d'agitation.

En Chine la défaite des troupes nationalistes accule le gouvernement de Nankin à une reprise des pourparlers avec les communistes, pourparlers interrompus depuis l'été de 1947.

### L'INCONNUE SOVIÉTIQUE

La conjoncture internationale reste dominée par les rapports entre Washington et Moscou. A deux reprises au cours de la semaine passée le président Truman a déclaré, sans vouloir préciser davantage, qu'il existait au Kremlin un milieu favorable à une détente russo-américaine. Cette assertion un peu sibylline a donné lieu à d'innombrables commentaires, dont la note dominante reste le scepticisme.

En fait, si les Occidentaux gagent l'affermissement de leurs positions sur des solutions à terme — le pacte atlantique, la paix avec l'Allemagne — c'est par des réalisations immédiates que Moscou consolide les siennes. La mise au pas des pays situés au delà du rideau de fer se poursuit avec une inexorable continuité. La planification économique des Etats satellites, axée sur les besoins industriels de la Russie, a inspiré le récent accord commercial tchéco-soviétique, le plus important qu'ait jamais conclu le gouvernement de Prague. Et pour essayer d'amener Tito à résipiscence le Kremlin, reprenant à son compte une vieille tradition tsariste, ranime entre Sofia et Belgrade la querelle macédonienne.

La lutte ne se circonscrit d'ailleurs pas aux compétitions économiques et aux rivalités territoriales. Elle s'étend au domaine spirituel : le gouvernement à direction marxiste de Budapest vient de faire incarcérer le cardinal Mindzenty, primat de Hongrie. En réalité, il s'agit de briser la résistance au totalitarisme communiste d'un pays profondément attaché à sa foi millénaire, résistance qui s'était, ces derniers temps, cristallisée autour du courageux prélat.

En somme, sur toute la surface de la planète le risque de guerre continue de planer et les perspectives d'apaisement n'éclairent, en janvier 1949, aucun point de l'horizon. Mais le fait que des crises sans précédent, comme celle de Berlin, n'ont pas dégénéré en solutions extrêmes a quelque chose de rassurant : si les gouvernements n'ont pas le courage de regarder la paix en face, ils réalisent avec plus de netteté que jamais la démence d'un recours aux armes.

PENDANT QUE LES NÉERLANDAIS POURSUIVAIENT LES « OPÉRATIONS DE POLICE » (CI-DESSOUS), EN CHINE LE Dr SUN FO FORMAIT UN GOUVERNEMENT AUQUEL PARTICIPAIT A LA DÉFENSE LE GÉNÉRAL HSU YUNG CHANG (CI-DESSUS).

# EN HONGRIE

## « JE FAIS FRONT POUR DÉFENDRE MON DIEU, MON ÉGLISE ET MA PATRIE », PROCLAMAIT RÉCEMMENT LE CARDINAL JOSZEF MINDZENTY.

*AU lendemain des fêtes de Noël le gouvernement de Budapest annonçait l'arrestation de S. Em. le cardinal Mindzenty, primat de Hongrie, inculpé « de haute trahison, de tentative de renverser le régime démocratique, d'espionnage, de contravention aux règlements concernant les devises étrangères ». A vrai dire, cette arrestation n'a surpris personne, pas même le cardinal, qui dès le 1er décembre, pressentant les événements, avait préparé, de son palais d'Esztergom, une lettre pastorale dans laquelle il répondait par avance aux accusations dont il est l'objet. Cette lettre, interdite, a pu être diffusée clandestinement. En voici les passages essentiels :*

Dans les villages de Hongrie les décisions de la municipalité condamnent depuis des semaines les Journées de la Sainte-Vierge que j'ai organisées. On m'accuse de fomenter la contre-révolution et d'être contre le peuple. On affirme que ma politique rend impossible le concordat entre l'Eglise et l'Etat...

Pour juger de mon activité, j'ai convoqué, le 3 novembre, le Conseil des évêques ; ils m'ont exprimé leur absolue confiance et se sont déclarés solidaires de moi-même...

... La valeur juridique des condamnations prononcées par les municipalités est nulle. Aucune de ces municipalités n'a été élue par le peuple.

... Mon cœur est avec ceux que l'on contraint.

... Aucune preuve n'a été apportée pour étayer les autres accusations dont je suis l'objet. J'ai demandé au gouvernement de permettre la publication de mes lettres pastorales, afin que le peuple hongrois et le monde entier puissent en juger. Le gouvernement s'y est refusé. Il désire accuser dans l'abstrait.

... En ce qui concerne l'accord que l'Eglise hongroise aurait dû signer avec l'Etat, ou plutôt avec les partis hongrois, chacun sait aujourd'hui que l'invitation de participer aux pourparlers nous arriva avec trois mois de retard. Nous avons à plusieurs reprises exprimé notre volonté de traiter. ... L'invitation à participer à des pourparlers nous parvint à l'heure même où nous étions mis devant le fait accompli.

... Je contemple avec sérénité le jeu des vagues déchaînées. Je monte la garde à cette place où je fus mis non par la volonté des partis, mais par la confiance du Saint-Siège de Rome ; l'océan déchaîné n'a rien qui m'y puisse surprendre. Je connais le flux et le reflux de l'Histoire ; deux de mes prédécesseurs sont morts sur le champ de bataille, deux ont subi la confiscation de leurs biens ; l'archevêque Janos Vitiz fut jeté dans un cachot ; l'archevêque Martinuzzi fut assassiné par des hommes de main à la solde des puissants. Et le plus grand, Pazmany, fut envoyé en exil... Aucun de mes soixante-dix-huit prédécesseurs, pourtant, ne se trouva délaissé autant que moi-même...

... La somme des mensonges inventés contre moi, tant de fois répétés, réfutés et répétés encore, ne pourrait être égalée par celle des calomnies lancées contre eux tous.

... Je fais front pour défendre mon Dieu, mon Eglise et ma patrie, parce que la servitude du peuple le plus orphelin en ce monde m'en fait un devoir. A côté des souffrances de ce peuple mon sort n'importe pas.

... Je prie pour l'établissement d'un monde où règneront la Vérité et l'Amour chrétien ; je prie pour tous ceux qui, selon la phrase de mon Maître, « ne savent pas ce qu'ils font ». Je leur pardonne du fond de mon cœur.

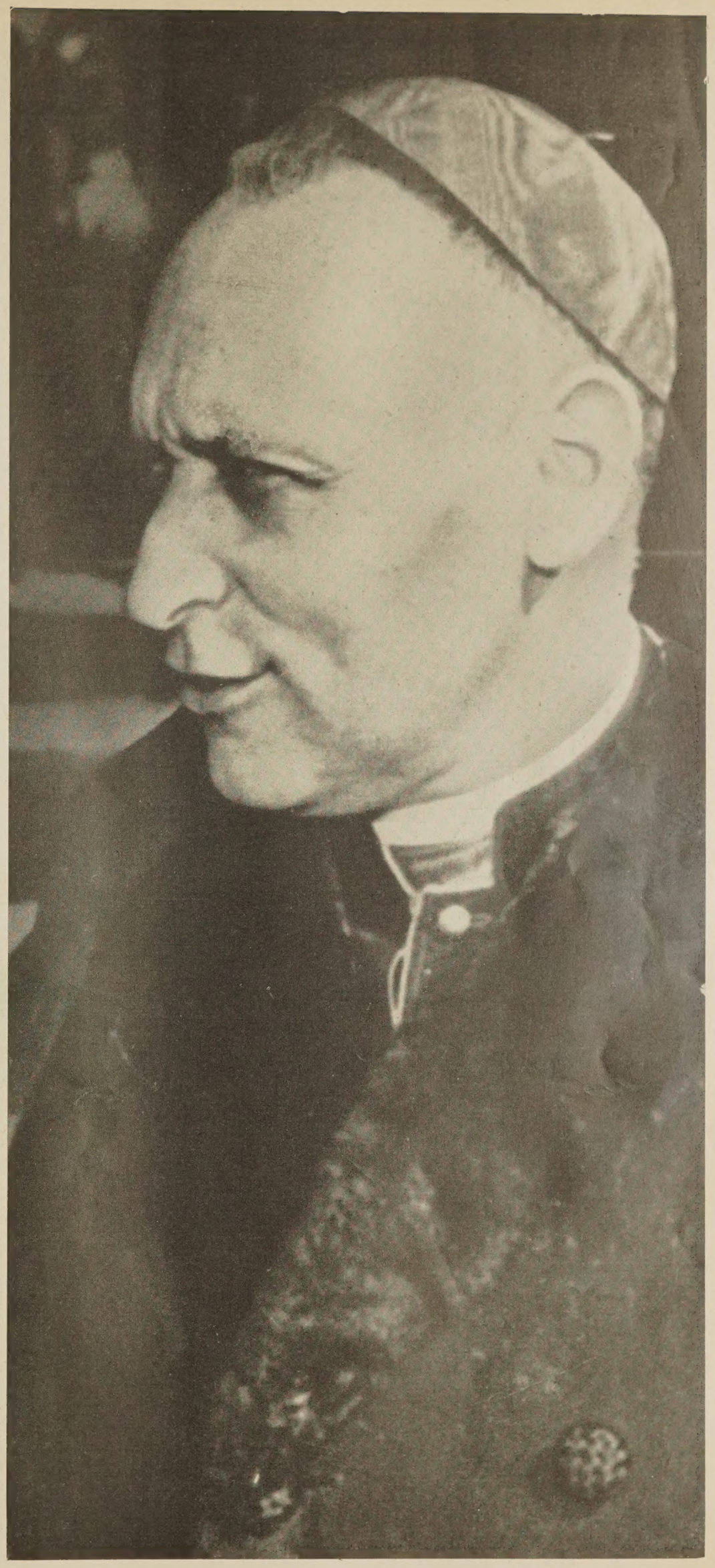

# LE DRAME DU CAMBODGE

**Par notre envoyé spécial Lucien BODARD**

*Au moment où nous mettons sous presse l'article sur le Cambodge de notre envoyé spécial en Indochine, M. Lucien Bodard, nous parvient la nouvelle que la France a solennellement proclamé, par une lettre de M. Vincent Auriol, l'indépendance du Cambodge au sein de l'Union française. L'article de M. Bodard décrit la naissance à la vie politique moderne d'un Etat traditionnellement soumis à un régime de monarchie absolue. On verra que cet apprentissage, dans la situation actuelle du Cambodge, est particulièrement difficile et suppose une aide amicale qui ne peut être que celle de la France.*

Au milieu des tragédies à grand spectacle de l'Asie se joue cependant un drame sans ostentation, celui d'un petit pays qui dépérit en s'efforçant de sauver les apparences. Il a cru à la magie des formules, et le voilà de nouveau devant le dilemme du suicide par orgueil ou du relèvement dans l'humilité... Lui aussi connaît la décomposition, non pas à la façon violente des Annamites, mais dans les subtilités d'un nouveau Directoire. Nul ne sait si les forces de salut ont été gaspillées ou sont, au contraire, en gestation : il s'agit de l'ancien empire des Khmers, à présent le royaume constitutionnel du Cambodge.

Le mythe de l'éléphant blanc est mort. A son tour une des contrées les plus paisibles du monde, cet Eden soigneusement garé sous le protectorat français, a été atteinte par le phénomène général de l'Asie, le nationalisme *a fortiori*. Tout le drame du Cambodge est dans une priorité : les revendications de l'indépendance ont éclipsé les nécessités de la conservation. Certes, initialement au moins, le phénomène n'a pas atteint la phase aiguë de la guérilla — à l'exception de quelques bandes « issaraks ». Cependant, dans les campagnes électorales du régime nouveau, les candidats promettaient aux paysans émerveillés, pêle-mêle, la suppression des impôts et l'expulsion des Français.

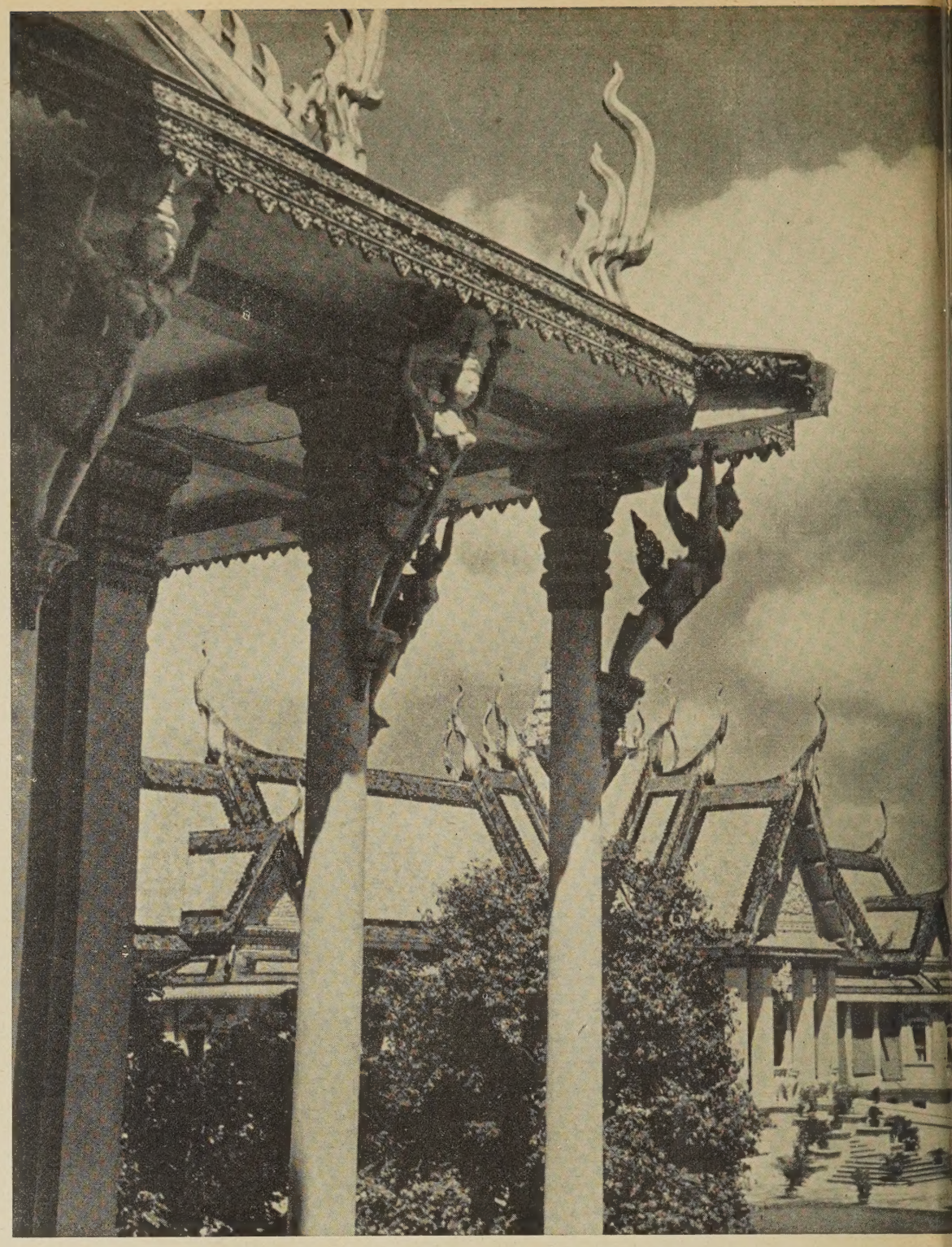

LE PALAIS IMPÉRIAL A PHNOM-PENH A ÉTÉ CONSTRUIT AU SIÈCLE DERNIER SELON LES NORMES TRADITIONNELLE

DES BONZES CHINOIS QUÊTENT DANS LES RUES.

La pâte cambodgienne avait été abondamment brassée par tous ceux qui, en superposition ou en succession aux Français, occupèrent le pays pendant la guerre, par les Japonais comme par les Siamois. Dès 1942 une théorie d'ombrelles blanches zigzaguaient sous les fenêtres de la résidence de Phnom-Penh : en dessous marchaient de jeunes bonzes protestataires. En 1945 le gouvernement pro-nippon de Son Ngoc Thanh avait fait la grande proclamation, celle de l'indépendance. Mais quand le sort de la guerre s'était brusquement retourné il ne restait plus de ces épisodes divers qu'un peu d'anxiété : il aurait été aisé de reconstituer le protectorat.

### LE PRINCE YOUTEVONG KHMER

A vrai dire, la tentation fut apportée à domicile par les Français eux-mêmes, qui, plutôt que par la répression, procédèrent par l'extrême contraire de la cure homéopathique ; guérir le nationalisme par une dose supérieure de nationalisme. On appliquait la théorie de l'indépendance à deux étages : l'un pour l'usage local, l'autre au niveau fédéral ou de l'Union française. Il est vrai que le premier comportait la souveraineté intégrale pour l'administration intérieure, ce qui était beaucoup pour une nation qui n'arrivait pas à l'effectif d'une douzaine de bacheliers.

La théorie prévoyait le remplacement de l'autorité par la persuasion selon le système des « conseillers », déjà abondamment expérimenté par les Anglais dans le Proche-Orient. La réalité démontra que les « conseils » étaient sans prise en pays cambodgien ; il y eut le conflit des attributions, où la politique française, par un étrange choc en retour, devait être battue par l'arme qu'elle avait elle-même apportée : le bulletin de vote.

La victoire fut le fait d'un homme, un « retour de France », le prince Youtevong, qui était apparenté à la famille royale. Muni d'un bagage d'occidentalisme sous forme de diplômes français et d'amitiés internationales, il revint au Cambodge un peu comme Napoléon débarqua à Fréjus, pour prendre le pouvoir comme leader des démocrates.

Ayant défait l'autorité française, le prince Youtevong s'employa à éviter la rupture. Il se borna à la consolidation, selon la formule « nous avons encore besoin des Français pour la défense et les fonds ». La détente fut accentuée par la nomination d'un nouveau commissaire de la République au Cambodge, M. Pignon, l'actuel haut commissaire en Indochine. Celui-ci recourut au « fair play », c'est-à-dire qu'il laissa faire les cadres convenus, en attendant les décantations futures. Lui aussi pratiquait une politique à longue échéance.

Ainsi le pouvoir, dans cette antique théocratie cambodgienne, appartenait dès lors à de petites gens : à des étudiants, à des gratte-papier, à des villageois. Cette transmutation s'était passée sans résistance, tellement l'ordre ancien avait été usé par la longueur des siècles et le confort du protectorat.

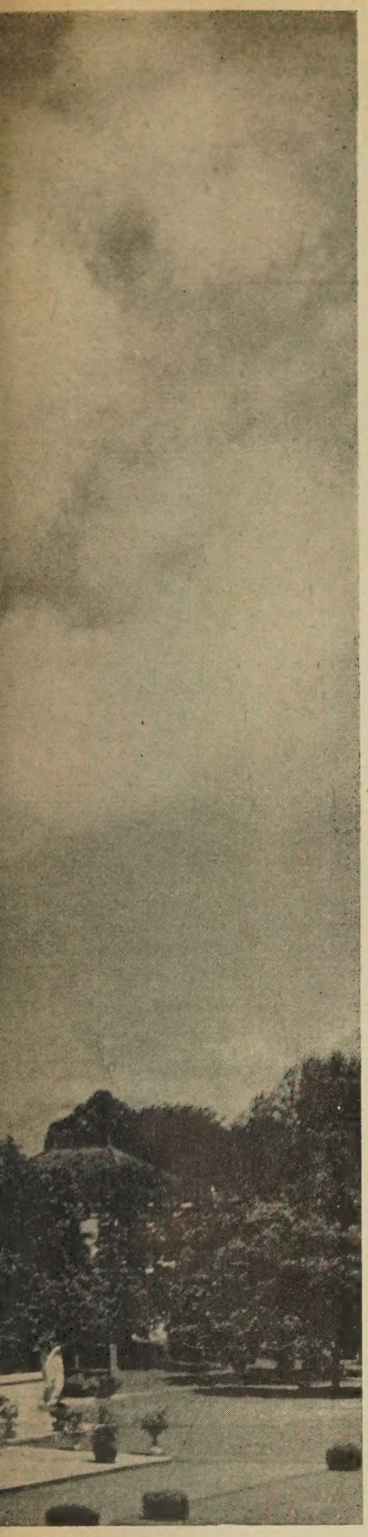

L'ART ARCHITECTURAL KHMER.

LES PAGODES SONT SOUVENT ABRITÉES PAR DES PALMIERS A SUCRE.

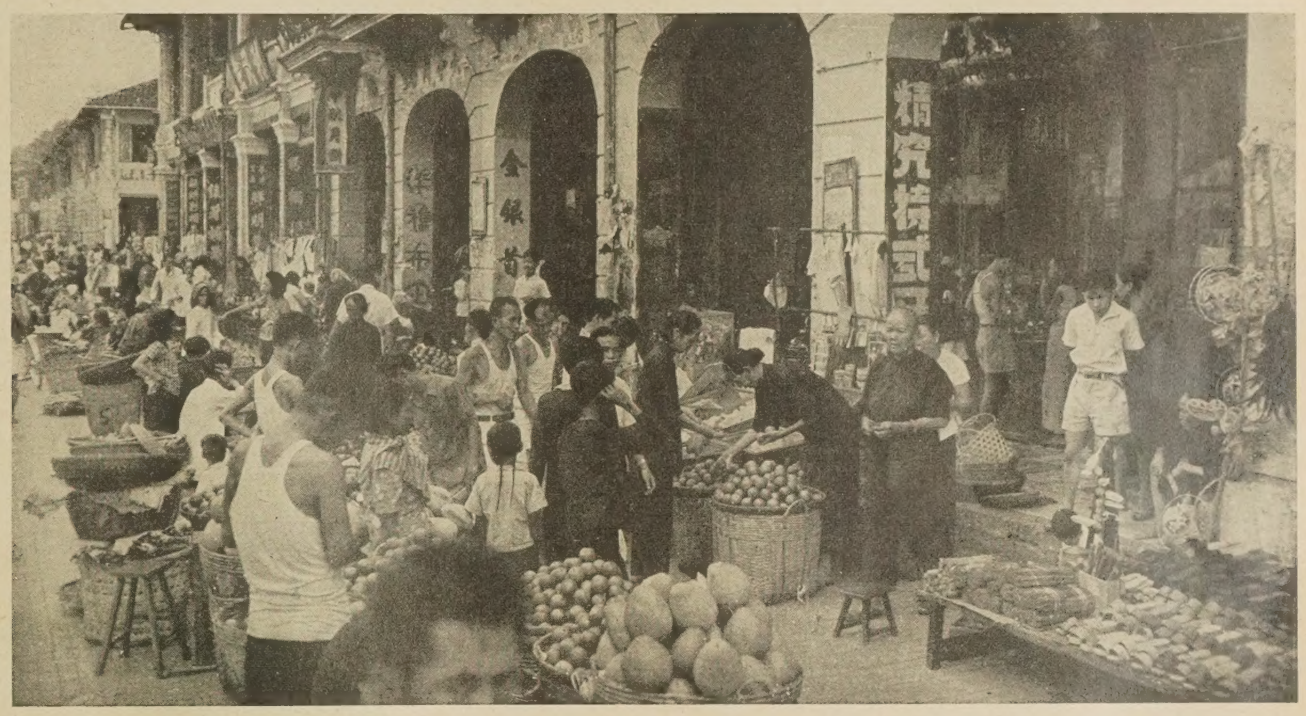

LE QUARTIER CHINOIS DE PHNOM-PENH A MAINTENANT RETROUVÉ TOUTE SON ACTIVITÉ COMMERCIALE D'AVANT GUERRE.

Tout ce qui constituait les fondements de la monarchie — le roi, la cour, la religion — s'était incliné aussitôt. Il est vrai que de la part du souverain, le jeune roi Sihanouk, ce fut une sorte de contribution volontaire.

Ainsi, par l'effet combiné de ses propres victoires et de l'effacement général, le parti démocrate exerçait une dictature de fait au début de 1947. C'est de cette trop grande puissance que survint la décomposition subséquente, par le simple jeu des rivalités internes et des discriminations naturelles. Le processus fut encore accéléré par la mort du prince Youtevong, depuis longtemps atteint de tuberculose, qui seul aurait pu maintenir l'unité du parti. Maintenant, le Cambodge est parvenu au stade premier de l'incohérence, avec une Chambre ingouvernable et un pays menacé par la guérilla — tant civile qu'étrangère.

### LE PROLÉTARIAT DES DÉPUTÉS

C'était, dans un village des environs de Phnom-Penh, un vieux sage qui avait été, des années et des années durant, un redoutable ministre. Maintenant, tout desséché dans son antique robe de soie à boutons chinois, il cultivait, tout comme Candide, son jardin ; ses oranges étaient célèbres dans toute la contrée. Il parlait doucement.

« Ce siècle est celui de la naïveté, disait-il. Vous autres, Français, dans votre illusion de la bienveillance générale, vous avez inoculé la politique à cette contrée, vous avez installé vos ennemis au pouvoir — et vous vous étonnez que votre œuvre centenaire s'écroule !

» Mais la juste colère du peuple est détournée sur vous. Je redoute une jacquerie, à forme agraro-communiste : vous serez alors placé devant le douloureux dilemme de la répression ou de la retraite.

» Certes, apparemment, la griserie est tombée, et les gens en place ne parlent que de raison. Cependant, la machine à faire la révolution marche toujours, elle est installée en pleine Chambre, avec le prolétariat des députés. Le destin du Cambodge est entre les mains de ces hommes de bonne volonté — de trop bonne volonté — mais qui ne savent pas même lire. »

Phnom-Penh est calme et tout paraît enfin s'ordonner selon une coopération nouvelle, par le couple conseiller-conseillé. La grande querelle domiciliaire — qui, du gouverneur autochtone ou de son mentor français, occuperait l'ancienne résidence — est tombée en quenouille. Cependant la réalité est ailleurs, dans une épreuve de force à l'intérieur de l'Assemblée nationale.

Le conflit s'exprime par des crises ministérielles. Le paradoxe n'en est pas dans la quantité, mais dans le fait que les gouvernements renversés disposent de majorités énormes, en théorie du moins. Dans la réalité on assiste à ce phénomène de décomposition : les cabinets démocrates sont abattus par leurs propres troupes démocrates.

Le conflit est permanent, d'autant plus que l'opportunisme n'a aucunement gagné les députés, qui clament quotidiennement à la trahison des chefs. Ces simples députés n'ont d'existence que par leur mission : défendre le programme contre les Français puis contre leurs ministres revenus à l'alliance française. A défaut de l'appareil officiel, leur arme est

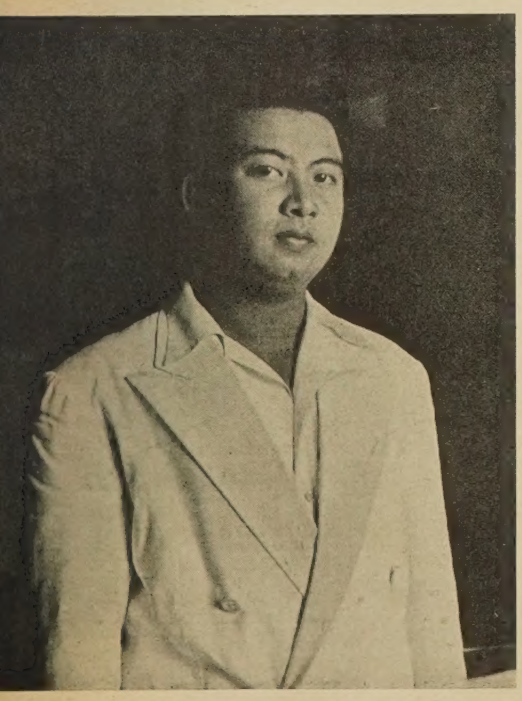

I. SISOWATH SIHANOUK, ROI CONSTITUTIONNEL.

CE VIEILLARD FUT PREMIER MINISTRE DU CAMBODGE.

l'intervention permanente, à la mode révolutionnaire.

Mais surtout ils disposent de cet engin redoutable, le bulletin de vote. En fait, les cabinets devraient chuter en permanence, par la combinaison arithmétique des libéraux dans l'opposition systématique et des démocrates « purs » dans l'opposition sentimentale.

Dans le milieu des « honnêtes hommes » — dans le sens classique de l'expression — nombreux sont les candidats au sauvetage du pays, tous s'appuyant sur un stock plus ou moins commun d'idées ! C'est la technique de la réforme légale avec dissolution de l'assemblée par le roi, revision constitutionnelle (selon l'exemple du Laos), formation d'un gouvernement de salut public par un dosage de fonctionnaires expérimentés et de « démocrates » assagis.

Entre temps, la cité de Phnom-Penh est parfois agitée par les rumeurs d'un coup de force — ces projets violents étant répartis généralement sur tout l'éventail politique, depuis le noyau des démocrates durs jusqu'aux milieux de la vieille cour. A vrai dire, il manque encore à la technique des pronunciamentos cet instrument essentiel : une armée suffisamment établie. D'ailleurs tout ce méli-mélo politique, déjà courant dans l'Asie actuelle, serait sans inconvénient ailleurs qu'en pays khmer. Mais le Cambodge ne peut se payer ce luxe ! c'est le pays le plus menacé du monde, à cause de l'espace vital des autres.

### CAMBODGE, POLOGNE D'EXTRÊME-ORIENT

Le Cambodge a commis le péché d'orgueil — il a cru qu'il pourrait s'ébattre tout seul dans la mare aux canards d'Extrême-Orient, sans ce qu'on appelle « l'amitié tutélaire de la France ». Cependant, il n'a pas le choix, à moins de pousser la présomption jusqu'au suicide ; même dans ce cas, les Khmers ne seraient pas libres de préférer tel conquérant à tel autre, par exemple le siamois à l'annamite. Il n'y aurait finalement qu'un partage, un écartèlement, comme il est arrivé tant de fois dans l'histoire de la Pologne. Le royaume khmer n'offre, en somme, que le pendant asiatique d'un vieux drame européen. Lui aussi s'est étendu démesurément, par la puissance de ses princes comme par la fleur d'or de sa civilisation. Au XI[e] siècle, un empire de quinze millions d'habitants répandait la prospérité jusqu'aux rivages de la Chine. Lui aussi a été serré dans un étau ; depuis lors, son histoire a été celle d'un dépeçage, morceau par morceau, par deux peuples à la poursuite d'espace vital — d'un côté les Annamites, qui remontaient le long de la mer, de l'autre, les Siamois, qui procédaient par razzias au delà du Mékong. Le Cambodge, en son impuissance soudaine, s'efforçait de se prolonger par la politique de bascule, en

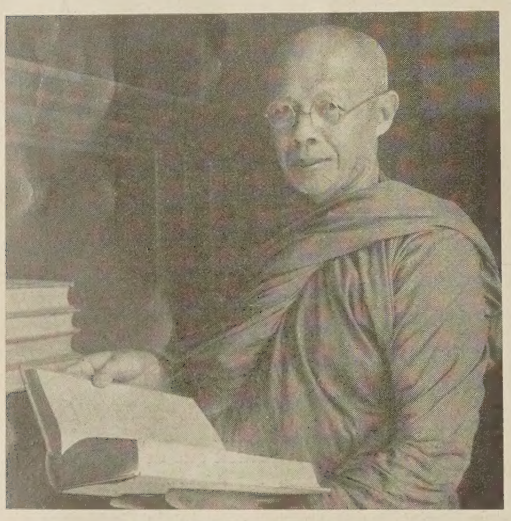

LE SUPÉRIEUR DE L'INSTITUT DE PALI, CONSACRÉ A L'ÉTUDE ET A L'EXÉGÈSE DU BOUDDHISME.

payant de sa chair l'allié comme l'ennemi, les deux rôles étant interchangeables.

Il y eut la différence d'un *deus ex machina*. Par le miracle de sa protection tierce, la France, en 1864, stabilisait la décadence, elle sauvait les dernières bouchées. Mais déjà il ne s'agissait plus que d'un peuple dans le stade ultime du recroquevillement, prêt à subir le sort de ces Chams qui avaient disparu dans l'engloutissement annamite — il ne restait que deux ou trois millions d'habitants, lesquels avaient même perdu la mémoire de leurs grands rois passés, des bâtisseurs d'Angkor. Et puis, pendant quatre-vingts ans, ce fut l'assurance tous risques, le « dolce farniente » de la tutelle française : la sécurité produisit, par un enchaînement naturel, les deux phénomènes de l'oublli des dangers et du poids de l'amitié. Dans l'ébranlement de l'Asie, le Cambodge lui-même devait être séduit par la nouvelle panacée : l'indépendance en soi ; aussi entra-t-il aveuglément dans le processus qui devait conduite de l'impérialisme siamois à la pénétration vietminh.

Toute l'affaire commença par le Siam, ce pays dont la destinée a été contenue dans le mot tampon, Français et Anglais se désistant mutuellement tout au cours du siècle plutôt que de s'affronter : finalement, dans le dernier état de la question, c'est-à-dire lors du conflit mondial, il a donc pu, avec l'assistance du Japon, faire une imitation du Japon — en somme le cycle guerre, traité, annexions. Mais surtout, ce qu'il a pris, c'est-à-dire les provinces cambodgiennes de Siemréap et de Battambang, fut travaillé selon la technique nationaliste, à étiquette purement siamoise lors de l'intégration, avec une terminologie « khmère » devant l'imminence des restitutions. Aussi le retour des provinces, au début de 1947, fut-il accompagné par la révolte de ces « issaraks » qui avaient gîte, couvert, finances et armement dans le Siam voisin — cas classique, presque banal, d'agitation systématique entretenue dans un pays par un autre pays, le tout grâce à quelques éléments acquis ; il s'agissait dans ce cas de ces nationalistes pro-japonais qui avaient profité de l'hospitalité siamoise lors du retour des Français.

Une affaire aussi ordinaire fut corsée par un calcul à double effet. Cela se révélait, du côté du gouvernement cambodgien, par un laisser-faire presque sympathisant. Qu'il intervint dans cette carence le vieux complexe d'infériorité cambodgien, mélange de respect et de crainte à l'égard des Siamois, certes ; mais il y avait aussi cette arrière-pensée : profiter d'une occasion sans dangers. Entre les Siamois dans le mauvais camp et les Annamites en pleine aventure, pourquoi ne pas tirer l'épingle du jeu, utiliser les « issaraks » sur l'échiquier nationaliste. Il ne s'agissait que d'une pression sur les Français ; le jeu était sans risques, à une condition primordiale : que jamais les issaraks ne tomberaient sous la coupe du Viet-minh. Or, ce qui paraissait impossible, à cause des antinomies naturelles, est cependant arrivé.

Ce fut encore la faute du Siam, mais, cette fois, par raison inverse, à cause d'un excès de bonne volonté : le maréchal Pibul, après son coup d'Etat anticommuniste, coupa brusquement les vivres, et les issaraks dans l'abandon n'eurent d'autre solution que de tomber dans d'autres bras largement ouverts, ceux des bandes vietminh qui cheminaient à travers les pistes de la forêt, en corvée de ravitaillement sur les confins siamois. Pauvres issaraks ! Ils entrèrent dans la filière des « conseillers militaires » ; ce fut la soumission à cette technique en deux termes concomitants — implantation et épuration — au bout de laquelle ils n'étaient plus que des annexes. Ainsi le Viet-minh avait conquis les deux grandes provinces du Nord cambodgien sans coup férir, simplement en cueillant un fruit mûr.

Le mal devait rapidement gagner le Sud, où il ne se greffait pas seulement sur des combinaisons diplomatico-politiques, mais sur le phénomène physiologique de la remontée annamite le long des riches berges du Mékong. C'était une question d'appétit : les Annamites, qui avaient déjà dévoré la Cochinchine aux siècles passés, s'offraient maintenant le Cambodge en guise de dessert. Que l'on regarde sur une carte : déjà, sur plus de 100 kilomètres en plein pays khmer les noms locaux ne sont plus que de pure décoration, la réalité étant annamite, pour cause d'expropriation raciale. Depuis que la barrière française est tombée le mouvement se propage à une allure accélérée : il a dépassé Phnom-Penh.

C'est la pénétration par l'humilité. Cela commence par l'arrivée, dans un village cambodgien paisible et prospère, d'un pauvre hère d'Annamite — il est tout pouilleux, tout modeste. Le nouveau venu est actif, travailleur ; il est donc bien accueilli par la communauté khmère, qui récupère ainsi une certaine dose d'oisiveté. Au bout de quelques semaines apparaît la famille ; au bout de quelques mois, c'est l'élargissement indéfini de la parenté, une sorte de progression arithmétique d'immigrants. Au bout de quelques années les Annamites, déjà plusieurs centaines, se livrent brusquement à des voies de fait sur les Cambodgiens, des rixes mortelles en général. Alors les temps sont accomplis. Les villageois, sans autre essai de résistance, vident les lieux : c'est la migration biblique à travers la savane, à grand renfort de charrettes et de bœufs, jusqu'à quelque terre accueillante de ce Cambodge dépeuplé. Pendant ce temps les Annamites recommencent leur invasion pacifique sur quelque hameau khmer du Mékong aussi paisible et aussi prospère.

Cette progression s'accomplit maintenant sous le signe du Viet-minh. Il y a d'abord comme un deuxième degré de la conquête. Dans le village déjà annamitisé arrive un jour... mais, cette fois, c'est un propagandiste avec pistolets, grenades et tracts. Il porte la bonne parole. « Le Cambodge est à vous », proclame-t-il aux populations en extase. Ainsi s'accomplit en pays khmer le processus tellement automatique du comité de gestion, du comité d'assassinat, de la milice des tuvehs. L'achèvement est dans un raid sur le village cambodgien le plus proche — il ne s'agit pas de destruction mais de soumission. « Nous vous apportons la paix, disent les bons apôtres aux paysans affolés, en échange du ravitaillement et du passage. » Peu à peu le pays khmer est frappé du complexe de défaitisme, d'autant plus que le Viet-minh recourt à cette suprême finesse : recouvrir sa marchandise du pavillon issarak. Par l'agglomération de quelques cambodgiens aux bandes annamites, la guérilla se fait avec le slogan nationaliste : « Nous sommes pour le roi et l'indépendance ». Et c'est ainsi que les provinces du Sud sont aussi tombées aux mains vietminh, à la grande surprise du gouvernement de Phnom-Penh.

Ainsi le Cambodge est déjà rongé à ses extrémités, mais il se peut que le centre soit également happé par l'engrenage. On craint que les Chinois locaux ne se répandent en bandes communistes de leur cru, selon le précédent malais. La conflagration pourrait même se généraliser : il suffirait que les leaders du prolétariat parlementaire, en rupture avec le gouvernement, s'agrègent au conglomérat à trois dimensions : vietminh, issarak et communiste chinois.

Brusquement, comme un éclair, le danger était là : de la vie et de la mort. Comme toujours en de pareilles découvertes, il y avait eu les contre-mesures : opérations dans les secteurs de guérilla et, surtout, l'autodéfense dans les régions non contaminées, où ne jouait pas encore le complexe de la peur, cette étrange résignation d'une population entière à n'importe quel destin. On a assisté à ce phénomène extraordinaire : des villages entiers qui refusaient des fusils parce qu'ils ne voulaient pas se défendre. Le Viet-minh avait pris les devants, il était le grand bénéficiaire de ces liaisons dangereuses par lesquelles les dirigeants cambodgiens avaient cru pallier l'affaiblissement français — même en tirer parti. Maintenant que les illusions sont mortes, il a bien fallu revenir à cet axiome de base qu'il n'était pas d'alliance de rechange.

Pourtant la menace primordiale est dans l'avenir. dans ces compétitions nationales qui, sous une forme ou sous une autre, déchireront l'Indochine de demain, en dépit de l'arbitrage français. Plus que jamais le Cambodge est une proie avouée ou inavouée pour vingt-deux millions d'Annamites, pour dix-sept millions de Siamois. Désormais le royaume khmer ne pourra plus seulement subsister par une protection extérieure grâce à des arcs-boutants artificiels. Il n'est pas d'autre solution que la régénérescence, pour mettre un terme à l'infantilisme d'un peuple trop vieux.

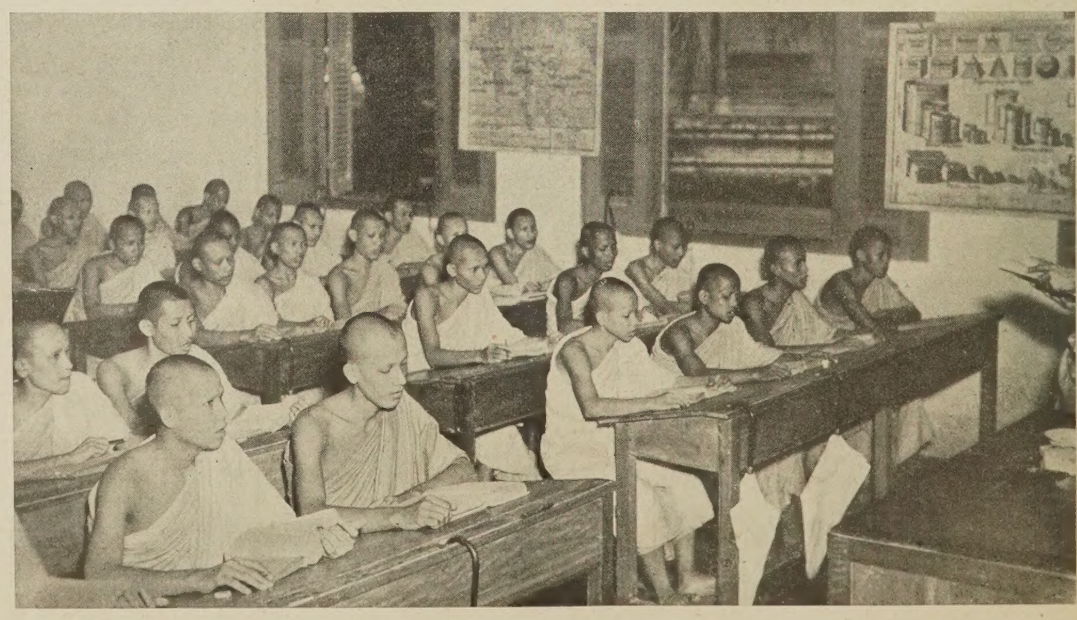

CES JEUNES BONZES QUI SUIVENT LES COURS DE L'INSTITUT DE PALI SERONT LES CHEFS RELIGIEUX.

Sorciers Bamiléké de la secte Bamintou dans la région de Dschang, au Cameroun, revêtus de leurs attributs spéciaux hauts en couleur

# LES BAMILÉKÉ DU CAMEROUN

PAR JEAN-PAUL LEBEUF

Le Cameroun est une terre de contrastes. Quand on l'aborde par le sud, vingt heures à peine après avoir quitté Paris, il apparaît sombre, vert, échevelé, humide. Une côte cachée par une végétation désordonnée baignant dans l'eau, un lacis de rivières enserrant des îlots couverts de maisons pressées les unes contre les autres, des barques rangées sagement le long des rives comme des crayons dans un plumier. Et des arbres, verts et rouges, qui disparaissent dans un horizon bouché où la vapeur d'eau les recouvre d'une légère ouate grise.

La partie moyenne et le nord, le nord surtout, ressemblent au Soudan. Un Soudan moins uniforme où l'égalité de la plaine est coupée par des massifs montagneux. De petits arbres, des villages ouverts aux maisons rondes, des tons de pastel, du vert, du jaune pâle, du rose et du bleu, des bleus, celui du ciel et celui de la Bénoué, ceux des tuniques. Un pays exquis, paisible.

Et quand, après Mora, l'on se dirige vers le lac Tchad, c'est encore une autre vision, presque saharienne déjà. Un pays uniformément gris et plat à perte de vue. Et de petits épineux au tronc rouge, odorants. La porte du désert.

Le pays bamiléké ne ressemble à aucun autre.

*La mission Logone-lac Fitri, après un long séjour en A. E. F. et au Cameroun, est rentrée avec une abondante moisson de documents scientifiques.*

*Jean-Paul Lebeuf et sa femme, Annie Masson-Detourbet, ont tout d'abord séjourné au Cameroun, à Douala et, dans l'Ouest, chez les Bamiléké. Puis ils ont descendu le fleuve Logone jusqu'à son confluent. C'est dans cette dernière région qu'ils ont repris leurs travaux à la recherche des restes de l'ancienne civilisation des Sao, et dont nous avons parlé le 15 avril 1946.*

*En même temps qu'ils entreprenaient ces fouilles archéologiques, ils poursuivaient une longue série d'enquêtes ethnographiques chez les actuels Kotoko.*

*J.-P. Lebeuf et A. Masson-Detourbet consacreront ici plusieurs articles aux résultats de leur mission.*

Malgré les vastes cultures qui couvrent son relief tourmenté, la richesse, l'éclat de la végétation, de la terre rouge brique, malgré les habitants qui vous accueillent dans leurs fermes, il demeure triste, fermé, secret.

Désignés plus communément par le terme Grassfields, les Bamiléké, qui sont arrivés il y a plusieurs siècles de l'actuelle Nigéria sous la poussée de peuples du Nord, ne constituent pas une population homogène, bien qu'ils forment un ensemble distinct de leurs voisins, pour qui ils sont « les gens d'en haut ». Ils sont établis au sud-ouest du pays bamoun, dans la région montagneuse qui s'étend sur un territoire de 55.000 kilomètres carrés entre le Cameroun britannique et le pays bassa, autour de Dschang, Bafang, Bafoussam et Banganté. Au nombre de 400.000 environ, la densité démographique atteint deux cents habitants au kilomètre carré dans les zones les plus peuplées. En perpétuelle augmentation, ils ont le plus fort taux de natalité de tout le Cameroun : le recensement de 1946, pour la subdivision de Bafoussam, indique 129.754 habitants, dont 29.136 garçons et 28.497 filles de moins de quatorze ans.

Les étonnants villages où résident les chefs de

LES BAMILÉKÉ ONT LE GÉNIE DU COMMERCE ; ILS DÉBUTENT AVEC DE FAIBLES MOYENS ET SE CONTENTENT DE BÉNÉFICES TOUT A FAIT MODESTES.

fraction constituent autant de centres autonomes. On y arrive par des chemins bordés de champs serrés dans des barrières que l'on franchit par des passages compliqués coupés de haies destinées à écarter les animaux sauvages et les voleurs. Ils aboutissent à une véritable avenue royale bordée d'arbres majestueux qui conduit à la demeure du *fong*. Une unique porte, étroite, permet d'y pénétrer. Des couloirs en chicane, des postes de garde successifs, de grandes salles lui succèdent. Et l'on sent que des regards épient derrière les parois de bambou.

Protégé par des usages rigoureux et un protocole strict, le chef y vit à l'écart. Les longues cérémonies de son intronisation, qui comporte une retraite de neuf semaines pendant lesquelles il reste caché aux yeux de tous, contribuent à renforcer son autorité. Mais, bien qu'il soit le symbole vivant du commandement, il n'est en réalité que l'exécutant supérieur des décisions prises par les sociétés dites secrètes.

Si l'ensemble de la population est resté fidèle à l'admirable architecture traditionnelle de paille, de bambou et de terre, parfaitement adaptée à la région et au climat, il est dommage de constater que les chefs, à l'intérieur de leurs villages particuliers, se font élever des demeures — qu'ils n'habitent d'ailleurs pas — couvertes de hideux toits de tôle, à l'imitation des constructions européennes. La décoration des façades n'améliore pas l'ensemble, quoi qu'ils en pensent ; sur les grandes surfaces badigeonnées de blanc sale, ils font peindre des tirailleurs plus grands que nature vêtus d'uniformes vert pâle, des militaires européens aux innombrables galons, des ustensiles variés et des meubles, comme à Bayanngam, où une table servie entourée de chaises vides semble n'attendre que les convives. Ces villas sont, par chance, moins élevées que les toitures de paille qui dissimulent en partie ce que les arbres, dans quelques années, cacheront entièrement.

Dans une époque où l'effondrement des sociétés est courant, où les valeurs morales tendent à disparaître, il est réconfortant de penser que les membres des assemblées « secrètes » — véritables parlements réunissant tous les chefs de famille — ne décident de la construction de routes, de la création d'une coopérative ou de la direction à donner à un mouvement d'émigration qu'après avoir versé les offrandes traditionnelles sur la pierre qui marque l'entrée du bois sacré.

Soutenue par ces conseils, la société familiale des Bamiléké a pu résister sans dommage à l'adoption raisonnée de certaines méthodes européennes sans que son armature socialo-religieuse soit ébranlée pour autant. Courageux, travailleurs, entreprenants, patients et remarquablement doués pour l'agriculture et le commerce, les Grassfields ont d'ores et déjà pris une place importante dans le développement économique du Cameroun.

L'agriculture, qui est une occupation féminine, leur permet de tirer du sol des richesses considérables. Malgré son aspect difficile, leur pays est une immense terre cultivée où les champs s'accrochent aux pentes les plus raides, où les montagnes les plus élevées portent jusqu'au sommet des sillons bien tracés séparant des buttes régulières, et l'on a vu des femmes s'attacher pour travailler dans des champs particulièrement inclinés. Le manioc, les arachides et les bananes récoltés, qui dépassent largement la consommation locale, alimentent une grande partie des marchés de la région. Ceux-ci se tiennent périodiquement sur de vastes esplanades autour desquelles de délicats pavillons de bois sculpté et de fine sparterie abritent les tambours dont le rythme assure aux vendeurs et aux chalands la protection des génies du commerce.

Leur pays ne suffit plus à leur activité. Le système de succession qui avantage l'aîné au détriment des plus jeunes, l'augmentation croissante des naissances obligent les cadets à s'expatrier. L'émigration a commencé il y a un peu plus de trente-cinq ans. Engagés comme manœuvres par les autochtones de la région du Mongo, les Grassfields sont devenus peu à peu propriétaires des plantations où ils avaient débuté comme ouvriers et ils sont de nos jours solidement établis dans tout le pays qui s'étend au pied du mont Manengouba. Desservie par le chemin de fer, cette zone leur offrait des possibilités dont ils surent profiter à l'instar des autres colons ; sur le modèle des plantations européennes, ils y ont créé des plantations de bananiers, de café, de cannes à sucre et surtout de cacao où tout le personnel est bamiléké. Ils se groupent dans des villages où aucun étranger n'est admis, s'y installent avec leurs épouses, toutes grassfields, y font souche. Leur nombre n'a pas cessé d'augmenter, leurs plantations se sont largement étendues et ils jouent maintenant un rôle prépondérant dans les sociétés de prévoyance, font acheter les machines les plus perfectionnées pour la culture et le traitement des produits, et c'est sur leur demande que l'industrialisation de la culture du riz et de la canne à sucre a été décidée dans la région de Dschang.

Mais c'est surtout dans le négoce qu'ils ont montré leur génie. En vingt ans, ils ont pris en main tout le commerce du sud-ouest du Cameroun, supplantant jusqu'aux marchands haoussa, traditionnels colporteurs venus du nord de la Nigéria, désormais réduits au rôle de simples revendeurs. Ils ont monopolisé le commerce de la noix de kola, se réservant en même temps les transports vers le nord. Ils assurent le ravitaillement de Douala, ville de près de 70.000 habitants, en denrées alimentaires fraîches, fruits, légumes, viande, pour la fourniture desquelles ils ont créé une coopérative de production et de vente. A Nkongsamba, chef-lieu du Mongo, ils dirigent le commerce indigène de la ville grâce à quatre-vingts négociants patentés assistés de plus de trois cents employés qui sont en même temps des apprentis marchands. Quand la formation des jeunes est jugée suffisante, ils sont envoyés dans les environs et au loin, où ils s'établissent à leur tour : on les trouve à Douala, où vivent plus de dix mille d'entre eux, à Yaoundé, Ngaoundéré, Bangui, Libreville et jusqu'à Brazzaville et Léopoldville. Ils débutent avec de faibles moyens fournis par des compatriotes et ils savent alors se contenter d'un bénéfice réduit, quelques francs, voire quelques sous, qu'ils amassent patiemment. Au début de leur

carrière, ils ne craignent pas de passer de longs instants à fendre des allumettes, faisant deux boîtes d'une seule ; un éventaire rudimentaire leur suffit pour exposer à la vente un panier d'oranges, une « main » de bananes, une boîte de cannes à sucre, des allumettes, des cigarettes vendues à la pièce, un ou deux morceaux de savon. Dans les moindres villages du Mongo, une maison sur deux possède une semblable « boutique » ; dans les innombrables marchés de la brousse et dans ceux des villes, la majorité des affaires sont faites par des marchands ou des *market-boys* grassfields, revendeurs de produits du cru et de marchandises européennes à la solde de négociants qui, ainsi, contrôlent les prix. Ils ont rapidement compris le système du stockage, qui leur permet de raréfier un produit jusqu'au jour estimé favorable pour la vente avec une importante marge bénéficiaire.

Rien de ce qui concerne le développement de leur pays ne les laisse indifférents. A la fin de l'année dernière, sous l'impulsion de l'administration française, le chef de Batié a fait construire en deux mois et demi une route de montagne de 17 kilomètres sans l'aide d'aucun Européen, et de nombreux chantiers sont actuellement ouverts sous la seule responsabilité de chefs locaux. Ils s'intéressent aux grandes entreprises ; pour faire fructifier leur argent, ils investissent des capitaux importants dans la construction et ils commencent à monter des sociétés par actions.

Les problèmes sociaux les préoccupent et, tout récemment, les notables ont demandé à un membre de l'Assemblée nationale l'envoi de médecins plus nombreux et la construction d'un hôpital pour lutter contre la mortalité infantile. Ils souhaitent l'augmentation du nombre des écoles où les enfants apprendront le français, seule langue qui, à leur propre point de vue, peut rapprocher les groupes séparés par des dialectes difficilement compréhensibles de l'un à l'autre et qui puisse leur permettre de traiter des affaires importantes avec les Européens.

Le développement de leurs activités a renforcé l'organisation sociale ancestrale et certaines coutumes tombées plus ou moins en désuétude reprennent de la vigueur, à l'inverse de ce qui se produit dans la plupart des cas quand une société reçoit brusquement des apports extérieurs.

La police est à nouveau faite par des hommes masqués qui poursuivent les délinquants et la justice est rendue suivant les anciens usages. Leur fidélité à la religion est entière, et s'il existe parmi les émigrants des convertis, nombreux, à la foi chrétienne, il s'agit beaucoup plus de « christianisés » que de vrais chrétiens ; quelques habitants du Mongo ont embrassé l'islamisme afin de pouvoir, sans qu'ils soient en opposition avec leur nouvelle foi, épouser plusieurs femmes.

Les Grassfields sont très épris de liberté et il n'existe pas de liens apparents entre leurs fractions, mais depuis quelques années, sous l'impulsion de grands négociants, naît un véritable nationalisme qui a ses racines chez les émigrés.

Ils nourrissent de grandes ambitions qu'ils expriment rarement. Un important planteur qui me montrait ses caféiers me dit pourtant :

« Vous nous avez ouvert les yeux et appris à regarder le monde extérieur. Nous pensons que nous pouvons faire comme les Blancs. »

Leurs activités multiformes, qui leur ont permis d'occuper une place importante dans l'économie camerounaise, en sont la preuve. La présence de représentants à la Chambre de commerce de Douala raffermit leur position et leur permet d'avoir un droit de regard sur la vie économique du territoire. La situation d'ores et déjà acquise, le potentiel d'énergie et l'acharnement au travail des Bamiléké en font un peuple d'avenir. Ils constituent la communauté « raciale » qui, de tout le Cameroun, offre davantage de possibilités et qui est destinée à jouer, dans un jour prochain, le rôle le plus important et le plus efficace dans le développement de ce prodigieux réservoir de richesses.

Photographies J.-P. Lebeuf et Annie Masson-Detourbet.

LES BAMILÉKÉ SONT RESTÉS FIDÈLES A LEUR ARCHITECTURE TRADITIONNELLE (CONSTRUCTIONS CARRÉES SUR LESQUELLES ILS SAVENT ADAPTER DES TOITS A BASE CIRCULAIRE).

DANS LEUR TRÉSOR, QU'ILS CACHENT JALOUSEMENT AUX YEUX DES ÉTRANGERS, LES CHEFS BAMALÉKÉ CONSERVENT DES TRONES A FORME HUMAINE ; FAITS ENTIÈREMENT DE PETITES PERLES ASSEMBLÉES, ILS REPRÉSENTENT LES DEUX ANCÊTRES MALE ET FEMELLE DU GROUPE.

# L'ARMÉE SUISSE S'ENTRAINE

PAR tradition, le Suisse est un soldat. Jadis il allait labourer ses champs l'épée au côté. Aujourd'hui il se contente de conserver chez lui les armes que lui confie, au moment de son service dans la milice, l'armée fédérale et de répondre aux appels qu'elle lui fait lorsque l'indépendance du pays ou sa neutralité est menacée. Il ne s'agit pas là d'un principe, mais d'une réalité. Dans les périodes critiques de la dernière guerre, la Suisse a pu compter sur 500.000 hommes, parfaitement entraînés et encadrés. Effort particulièrement remarquable pour un pays de 4 millions d'habitants et qui s'est traduit financièrement par une dépense globale, durant les hostilités, de 6 milliards de francs suisses.

Ces 500.000 hommes, répartis en quatre corps d'armée, douze divisions, trois brigades légères et trois brigades de couverture des frontières, eurent la charge de défendre d'abord le territoire tout entier, puis un réduit assez large, limité par le plateau des Préalpes, permettant de conserver le contrôle des lignes très importantes nord-sud du Simplon et du Saint-Gothard ainsi que la grande communication longitudinale entre Jura et Alpes, de Genève à Constance.

C'est finalement la théorie du réduit qui l'emporte dans les nouvelles conceptions stratégiques suisses.

La Suisse, devant les incertitudes actuelles, est résolue plus que jamais à combler les lacunes de son armement, en grande partie périmé depuis la dernière guerre, et à faire réfléchir les agresseurs éventuels.

L'armée suisse, décidée a défendre sa neutralité, se livre périodiquement a des manœuvres qui sont rendues particulièrement pénibles par la nature même du terrain. Les soldats des différentes armes subissent un entrainement intensif pour pouvoir utiliser au mieux les engins modernes.

# A TRAVERS L'AFGHANISTAN

par MAURICE GAUTRELET

J'ÉTAIS tout à fait fourbu quand je mis pied à terre de l'autocar américain. La première étape, en quittant Pechawar, avait été longue.

Le car était résistant, mais sans confort, bondé de pouilleux hirsutes, transpirant et dégoulinant de parasites. Djelalabad apparaissait comme une oasis délicieuse, malgré les moustiques, au seuil de l'Afghanistan.

Pourtant le paysage était fantastique, monts et vallées sans mesure, chaos de rochers, aiguilles et défilés géants, massifs abrupts, torrents et cascades, tout cela dans des coloris d'Orient et sous un ciel de plomb.

La route est en lacets perpétuels, dominée de citadelles en terre, coupée de monuments à la mémoire de ceux qui sont tombés contre les Anglais ; car ce peuple, petit mais courageux, n'est pas prêt d'oublier qu'il a chassé les Britanniques en 1919.

Les passes de Khyber ne sont que méandres au bord du ravin. Heureusement, le car est de forte constitution. Le toit est couvert de caisses, aussi chargé que l'intérieur où s'entasse une véritable cargaison humaine.

On a déjà passé trois fois la frontière et pourtant le car s'arrête une quatrième fois. Mais, cette fois, c'est la vraie frontière : un panneau de bois l'indique. Nous atteignons Dejelalabad, oasis de verdure et d'orangers, petit village où l'hôtel inconfortable et surpeuplé de moustiques attend l'étranger trop rare. Mais nous ne séjournerons pas longtemps. Nous nous faisons servir une omelette, du thé, et nous reprenons la route.

Cette route, d'autres l'ont empruntée bien avant nous. Des armées conquérantes ont, au cours des siècles, franchi ces mêmes cols : Cyrus, Darius, Alexandre le Grand ; les Huns Ephtalites et les Sassanides, enfin les Anglais, qui subirent là des échecs sanglants.

Déjà la nuit tombe.

Un dernier tournant et voici un immense bâtiment. Arrêt : douane, palabres, fouilles sans délicatesse par dix mains sales d'hommes ni soldats ni douaniers, jetant à terre, dans la boue, ce qui restait encore à peu près intact. Nous sommes bien en Afghanistan.

Quelle curieuse ville que Kaboul, cette capitale qui s'étale au fond d'une cuvette, à 1.850 mètres, et abrite quelque cinq cent mille âmes.

Très étendue, elle est toute faite de maisons basses, en terre agglomérée, respirant à plein vent la poussière et la tristesse, ruinée avant même d'être bâtie.

Pourtant, cette ville centralise toute l'activité, tous les pouvoirs, toute l'énergie du pays.

Vue de l'une des collines qui l'entourent, elle est constituée d'un agglomérat de quartiers dispersés sans ordre et sans limite, au gré de la fantaisie et du hasard.

Le palais royal est un centre ; le bazar en est un autre ; la rivière coupe la ville en deux, torrent presque toujours à sec, sauf en amont de la ville, où un modeste barrage sert de lavoir l'hiver, de piscine l'été.

Char I Nao, le quartier nouveau, loge tout ce que la ville contient d'aristocrates : légations, ministères, commerçants riches. Quelques villas sont de marbre et les tapis, du plus bel orient. Les Européens se rassemblent tous là, mais les loyers y sont élevés : 15.000 francs par mois, sans grand confort.

Le bazar est, de beaucoup, le coin le plus pittoresque. Vaste hall couvert sur le pont principal, les affaires n'y ont du commerce que le nom. Le geste est expressif, le langage, non moins. Surpeuplé de visages faméliques, véritable cour des miracles, ce souk fourmille de commerçants de toutes races et de toutes classes. Les Sikhs en sont l'élite, les Juifs, l'exception, mais les Afghans en constituent la masse ; bricoleurs et fouineurs, voleurs et tricheurs, ils jouent comme ils vivent, buvant le thé, fumant le calumet, accroupis des heures,

C'EST PAR DES ROUTES EN LACETS TAILLÉES DANS LE FLANC DES MONTAGNES QU'ON ACCÈDE AU CŒUR DE L'AFGHANISTAN, PAYS SITUÉ AUX CONFINS DE L'U. R. S. S., DU CACHEMIRE ET DE L'INDE, ET QUI A GARDÉ UNE GRANDE PARTIE DE SES MŒURS PRIMITIVES.

guettant le client comme une proie qu'ils ne lâcheront plus, surtout s'il vient d'Europe.

Le bâtiment principal du bazar est construit sur le pont, couvert tel un hall immense ouvert aux voitures, encombré de troupeaux, plongé dans l'obscure pénombre d'une lumière parcimonieusement filtrée, le jour, à travers un plafond incertain, la nuit, par quelques lampes fumeuses complices des règlements douteux.

Ceinturé de hautes murailles, le palais royal occupe une grande partie du centre de la ville. Il garde jalousement le secret d'une cour mi-moyenâgeuse, mi-moderne. Dans cette cour, comme dans le pays dont elle est le reflet, deux influences s'ajoutent, se combattent, se neutralisent : l'esprit conservateur d'Islam, entre les mains des moullahs, gardiens jaloux du Coran et des traditions, et la pensée progressiste insufflée par les nouvelles générations.

Le roi est jeune, intelligent, actif, d'une solide éducation française. Sensible aux influences lointaines tant par sa formation dans un lycée de Paris que par l'action de son oncle Shah Mammoud, le premier ministre, de culture américaine, Mohammed Zahir Shah modernise avec douceur et persévérance les provinces les plus fidèlement attachées à la tradition. Il en résulte, surtout pour Kaboul, une perpétuelle vie dans le paradoxe : rasoir électrique, sans électricité ; Buick sans essence et sans route ; costumes modernes, les pans de la chemise au vent, tapis d'Orient dans les modestes demeures de torchis ouvertes à tous les vents, pluie et neige. D'ailleurs, qu'importe : abandonnant la vaste demeure, les plus riches familles vivent en commun dans une seule pièce, assis sur le sol autour du sandali, table basse chauffée l'hiver, buvant inlassablement le thé national, appuyés contre de somptueux coussins et mangeant le palao, riz au mouton, au poulet ou au raisin.

Ainsi vit la partie privilégiée de la population, dont la royale parenté lui garantit l'existence toujours douce par le bénéfice de quelques maisons de rapport ou de fonctions publiques médiocrement rétribuées, mais riches de prébendes multiples.

La plupart des Kabouliens vivent pauvrement, travaillant sans relâche jusqu'à la mort. Ils s'adonnent à un artisanat sommaire, plein de bonne volonté, sinon de goût et d'adresse.

Enfin foisonne la population instable, toujours affamée, vivant la main tendue, sale et infirme, attendant d'Allah une mâne incertaine, vêtue de hardes, couverte de vermine, riche de lèpre, de trachome, de prières

LE GRAND BAZAR DE KABOUL S'ÉLÈVE SUR LE PONT PRINCIPAL : TANT PAR LA DIVERSITÉ DES MARCHANDISES PROPOSÉES AUX PASSANTS QUE PAR L'ASPECT HÉTÉROCLITE DES VENDEURS, IL OFFRE L'IMAGE FORT PITTORESQUE D'UNE VÉRITABLE COUR DES MIRACLES.

et d'espérance, malgré tout presque heureuse de son malheur.

Les femmes ne sortent que voilées, totalement recouvertes de la tête aux pieds du « chadri » froncé à peine éclairci au niveau des yeux. Peu émancipées, elles restent presque constamment au logis, revêtant alors des tenues modernes. Le harem a disparu presque totalement, la femme coûtant trop cher. Les filles restent confiées à leur mère jusqu'à quinze ans, âge où un mari est ardemment cherché, le plus souvent découvert. Les garçons suivent les cours de l'une des écoles jusqu'à dix-huit et vingt ans.

Un examen leur permettra d'accéder aux études supérieures. Par décision d'Etat ils seront orientés vers l'école militaire pour les plus brillants, le droit pour les fils des grandes familles, les sciences pour les esprits cartésiens et la médecine pour une petite minorité.

A côté de cette population stable et « officielle », une grande partie vit en nomade. Fuyant le service militaire et les servitudes administratives, tous ceux qui aiment l'air et le soleil — et ils sont nombreux — vivent sans contrainte dans les hautes montagnes et dans les villages lointains.

Après une nuit calme dans la meilleure chambre de l'hôtel, je puis explorer la ville.

En la parcourant après un sommaire petit déjeuner dans le café-musée Dilbar qui fait face à l'hôtel, je surprends les étonnantes activités des artisans. L'un répare une théière de Chine ou de Russie déjà quarante fois agrafée, un autre tond littéralement un client sur le bord du ruisseau, un porteur déplace sur son dos un tronc de plus de 100 kilos.

La grande rue enjambe la rivière, à gauche, conduisant à la poste et au grand bazar couvert ; à droite, la Faculté de droit est au bord du Kaboul, à mi-chemin de la mosquée. C'est dans cette belle université que j'enseignai à la jeunesse sérieuse le droit pénal et le code Napoléon.

Voici la grande mosquée, flanquée de ses quatre minarets qui permettraient au muezzin, s'il existait, de jeter d'indiscrets regards dans les trois légations de Chine, d'U. R. S. S. et d'Italie.

La diplomatie, en effet, ne perd jamais ses droits, surtout en Orient, et l'Afghanistan, la « Suisse d'Asie », est bien placé en ce carrefour stratégique, près de l'Azerbaïdjan convoité, du Cachemire ensanglanté, de l'Inde indépendante. De

cet observatoire situé à près de 2.000 mètres de haut, le fin et très aimable ministre des Affaires étrangères sourit à l'Amérique comme il sourit au Soviet, empruntant à l'un son matériel et ses voitures, à l'autre son essence et ses fournitures, sans oublier la France, qui donne ses professeurs, ses instituteurs et les meilleurs de ses archéologues.

Car la France est présente, en qualité comme en nombre.

J'ai dirigé tout à l'heure mes pas vers une agréable banlieue. Après avoir franchi un passage flanqué de chaque côté d'une muraille antique que je me promets de voir de près, j'atteins Ali-Abad. C'est la Faculté de médecine. Je ferai ce trajet plus de cent fois lorsque, professeur à la faculté, j'irai enseigner aux jeunes étudiants attentifs les mystères de la clinique et de la thérapeutique.

La haute montagne est à proximité ; le pays, déjà sauvage mais aride et totalement inculte, se trouve à la porte.

En gravissant une petite butte, j'aperçois l'intérieur de la prison.

Cette prison a toute une histoire, le chef de la police me l'a racontée devant une tasse de thé chaud, en un français impeccable.

Si l'Afghan est parfois paresseux, ce n'est point qu'il n'aime pas travailler, mais parce qu'il manque de courage pour apprendre un métier.

Or, ceux qui sont en prison, aussi bien régime politique que droit commun, travaillent à toutes sortes d'activités manuelles. Ils sont rémunérés à ce point que lorsqu'on les libère ils ont une petite fortune. C'est ainsi que certains individus demandent à être emprisonnés pour s'enrichir !

Il est vrai que les parterres de fleurs rendent presque agréable la vue de ce bâtiment rébarbatif.

A la fête du nouvel An (l'année musulmane commence avec le premier jour du printemps), au 21 mars, et surtout à la fête nationale, on vend les fabrications et la confection des prisonniers : chemises, tapis, chaussures sont ainsi facilement vendus et une partie du bénéfice donné à l'auteur, fort satisfait d'un pécule croissant.

Passant par la prison, le chemin me conduit vers le musée.

Les archéologues français ont réalisé ici une œuvre très importante dont le musée Guimet, à Paris, n'est que l'ombre portée, si j'ose dire. Car des fouilles permirent de rassembler dans un grand bâtiment, déjà aux trois quarts rempli. des costumes, des ivoires, des pièces et des documents d'une inestimable valeur. Six mois durant, lorsque le temps ne permet pas la fouille,

la mission archéologique française, guidée de façon fort experte par M. Schlumberger, range, ordonne, prépare et collationne inlassablement les documents.

Déjà le jour tombe et je jette sur mes épaules le manteau dont je m'étais heureusement muni : la température, de 18 degrés, tombe en quelques minutes à zéro.

Et j'atteins la fameuse muraille, qui ressuscite toute l'invasion islamique.

Les murs, autrefois, étaient une œuvre d'art et de fortification très importante, mais, constitués seulement de pierre et de terre séchée, ils s'effritent et ne subsistent que par endroits. On dit qu'ils remontent au temps des Ephtalites, au v[e] siècle. Rebâtis par les chefs gouverneurs de Kaboul vers le VIII[e] siècle, ils permirent de résister aux incursions des Arabes.

La ligne des crêtes, qui va du mont Asamaï au Cherdarwaza, était fortifiée par endroits de petits bastions dont peu survivent. Au sud, la forteresse de Bala-Hissar était la principale, faite comme le reste de pierre, de brique et de terre battue séchée au soleil.

De tout ce passé glorieux et lointain il reste ces importantes ruines, dont certaines furent restaurées, et c'est ainsi que l'on grava une inscription qui rappelle que le fier Bala-Hissar, de Kaboul, a été réparé en 1812 sous le règne de Nadir Shah et qu'il est destiné à l'école militaire pour l'honneur et l'indépendance du pays.

J'ai bien mal dîné ce soir-là à l'hôtel, je dois le dire. Le palao n'était ni chaud ni froid, le thé, sans goût et la vaisselle, vraiment peu propre...

Le surlendemain matin, il avait déjà neigé quand je me suis levé. Et comme il faisait beaucoup de vent le froid était particulièrement intense. Le thermomètre marquait en effet 20 degrés au-dessous.

Néanmoins, avec courage, je me dirigeai vers la poste.

Le préposé au guichet ne délivre pas, comme dans tous les pays du monde, les timbres pour affranchissement. Il colle lui-mêmes les vignettes. Le personnel consacre une activité plus importante à la vente des collections, dont des séries complètes se répandent à travers le monde entier. Chaque année on en imprime de nouvelles. C'est ainsi que les Curie eurent l'honneur d'une émission peu banale; de même l'hôpital géré par des médecins français.

*(A suivre.)*

LA BANLIEUE DE KABOUL EST FORT PITTORESQUE : ELLE EST LE SIÈGE DE QUELQUES GRANDES FACULTÉS, NOTAMMENT CELLE DE DROIT ET CELLE DE MÉDECINE (CI-DESSOUS), OU S'AFFIRME L'INFLUENCE DE L'ARCHITECTURE FRANÇAISE. CHAQUE ANNÉE LE MINISTÈRE DES POSTES PROCÈDE A L'ÉMISSION DE NOUVELLES SÉRIES DE TIMBRES, RÉPANDUES DANS LE MONDE ENTIER.

La Cour des comptes siégea au palais d'Orsay incendié en 1871 sous la Commune, et dont les ruines ont fait place a la gare d'Orsay.

# LA COUR DES COMPTES

par M. le Contrôleur général JACOMET

*La publication au* Journal officiel *du rapport annuel de la Cour des comptes pour les exercices 1946 et 1947 a provoqué une émotion compréhensible. Cette analyse des comptabilités publiques fait apparaître, en effet, un relâchement aussi inconcevable qu'inquiétant dans les mœurs et les méthodes administratives. Les conseillers à la Cour ont fait, dans nombre de départements ministériels, une ample moisson d'irrégularités, de gaspillages et de dilapidations. Les contribuables français, sans cesse appelés à consentir de nouveaux sacrifices, ont quelque droit de se montrer indignés d'une pareille mise au pillage des finances de l'Etat et d'exiger que des sanctions interviennent contre les gestionnaires coupables ou défaillants.*

*Les faits ainsi révélés et les sévères observations que contient le rapport en question mettent en lumière l'importance du contrôle de cette Cour des comptes, dont le rôle s'élargit au fur et à mesure que s'étendent les activités de l'Etat. Aussi avons-nous demandé à M. le Contrôleur général Jacomet de retracer, pour les lecteurs de* France-Illustration, *les origines et l'évolution de cette haute juridiction et de montrer les tâches essentielles qui lui incombent pour la protection et le bon emploi des deniers publics.*

Le sort des régimes politiques est lié à celui des finances publiques. Les désastres financiers sont presque toujours à l'origine des révolutions.

Les citoyens qui paient leurs impôts ou prêtent leur argent à l'Etat ont droit d'exiger que la gestion des finances publiques soit étroitement surveillée. Le maniement des deniers publics comporte ainsi de lourdes responsabilités, et ceux qui en ont la charge sont appelés en tous pays à soumettre leurs comptes aux vérifications d'une instance supérieure.

En France, c'est la Cour des comptes qui juge les comptes des comptables publics. On ne saurait définir les attributions de cette haute assemblée sans faire ressortir l'importance croissante de son rôle dans la vie publique.

Dans les premiers temps de la monarchie, le Conseil du roi statuait sur les comptes du Trésor. Plus tard cette fonction se spécialisa. Une chambre des comptes fut créée au palais de Justice de Paris, et sa juridiction s'étendait sur tous les comptables du royaume. A mesure que, par un lent et prodigieux effort, la monarchie rassembla sous son sceptre les terres seigneuriales, elle laissa subsister dans les nouvelles provinces les chambres des comptes que leurs anciens maîtres avaient instituées. Il en existait treize au moment de la Révolution.

Cette pluralité était un obstacle à l'efficacité du contrôle. Car les exactions sont toujours d'autant plus criantes que celui-ci est moins actif. Les scandales financiers étaient si fréquents que de terribles sanctions durent être prises contre leurs auteurs.

Plus tard des chambres ardentes suppléent à la faillite du contrôle régulier, mais leurs sentences restent souvent lettre morte, car elles deviennent l'occasion de trafic entre « ceux qui avaient besoin de protection et ceux qui en avaient à vendre ». La monarchie est morte de ces désordres financiers, dont, à la veille de la Révolution, le célèbre compte rendu de M. de Necker retrace les désastreux effets.

Il est dans la logique de la conception révolutionnaire d'instituer, au sein même du corps législatif, un organisme vérificateur des comptes. La Constituante crée à cet effet un bureau de comptabilité installé dans le palais de la Chambre des comptes, reconstruit sur les plans de Gabriel après l'incendie de 1737. Mais la multitude de comptes que la monarchie avait laissés en désordre dépasse les moyens précaires de cet organisme de quinze membres dont la faillite est retentissante.

Jugement des comptes par un organisme juridictionnel unique et possédant des garanties d'indépendance, approbation des comptes par les représentants de la nation, tels sont les principes consacrés par l'expérience de la période révolutionnaire.

L'avènement du pouvoir personnel devait modifier profondément l'institution. L'organisme supérieur de contrôle devient l'instrument de l'exécutif.

Une loi du 16 septembre 1807 institue la Cour des comptes, dont les membres, nommés à vie par l'Empereur, ne disposent d'ailleurs que de

pouvoirs réduits. Leurs rapports sont destinés au chef de l'Etat et demeurent strictement confidentiels.

Cette conception césarienne qui est à la base du statut de la Cour des comptes prévaut longtemps, malgré l'institution du régime représentatif. Sous la monarchie de Juillet la Cour des comptes, installée au palais d'Orsay, enregistre un important progrès dans ses attributions. Le parlement obtient, en effet, que le rapport annuel de la Cour des comptes soit distribué aux chambres. Mais sous le Second Empire la Cour était ramenée à nouveau au rôle d'instrument de l'exécutif.

Après l'incendie du palais d'Orsay en 1871, la Cour va chercher refuge au Palais-Royal en attendant sa nouvelle et actuelle installation de la rue Cambon.

Sous la IIIe République les multiples tentatives faites par le parlement en vue de bénéficier du concours de la Cour des comptes pour le contrôle de l'exécution du budget se heurtent longtemps au mauvais vouloir des administrations et à une conception trop rigide du principe de la séparation des pouvoirs. Cependant le parlement obtenait en 1936 que le rapport annuel de la Cour fût déposé sur le bureau des assemblées et publié au *Journal officiel* dès sa présentation au président de la République. L'application de ces mesures, suspendues par le gouvernement de Vichy, a revécu cette année par le dépôt devant les chambres du rapport de la Cour relatif aux années 1939 à 1945, puis par celui des années 1946 et 1947. Ces rapports constituent des documents historiques de haute portée ; ils montrent à quels abus intolérables et à quels effets désastreux peut aboutir, pour les finances publiques, l'abolition d'un contrôle indépendant.

Désormais la Cour des comptes, tout en continuant à relever de l'exécutif et en conservant ses garanties d'indépendance, devient l'instrument du parlement pour l'exercice de son contrôle sur les finances publiques.

A l'origine la Cour des comptes se recrutait par voie de désignations, inspirées le plus souvent par des considérations politiques ou familiales. Le recrutement à la base se fit ensuite par voie de cooptation jusqu'au moment où, en 1837, un concours fut institué. Aujourd'hui les auditeurs sont désignés parmi les meilleurs élèves de l'Ecole d'administration, créée après la Libération.

La Cour comprend à l'heure actuelle : 40 conseillers maîtres ; 40 conseillers référendaires de première classe ; 30 conseillers référendaires de deuxième classe ; 22 auditeurs de première classe ; 12 auditeurs de deuxième classe.

Ajoutons que la loi du 19 octobre 1946 sur le statut des fonctionnaires a rétabli l'inamovibilité des membres de la Cour, souvent battue en brèche durant les crises politiques que la France a connues.

Le premier président dirige l'ensemble des services de la Cour. Il préside les audiences solennelles, les séances de la chambre du conseil, des chambres réunies et du comité du rapport public.

Les présidents de chambre, dont le rôle est essentiellement technique, ne peuvent être choisis que parmi les conseillers maîtres ayant au moins trois ans d'ancienneté. Les conseillers maîtres sont recrutés pour les deux tiers parmi les conseillers référendaires de première classe et pour un tiers par voie de nomination directe. Les conseillers référendaires de première classe sont choisis pour les trois quarts parmi les conseillers référendaires de deuxième classe et pour un quart par voie de désignation directe. Ce mode de recrutement mixte permet d'appeler à la Cour des hommes expérimentés dans la gestion des finances publiques.

Il existe auprès de la Cour un ministère public composé d'un procureur général et d'un avocat général. Les chambres sont au nombre de quatre. Chacune d'elles compte un président et dix conseillers maîtres.

La chambre du conseil, qui comprend le premier président, le procureur général et tous les conseillers maîtres, forme la juridiction disciplinaire de la Cour.

Les chambres réunies, composées du premier président, des quatre présidents de chambre, de huit conseillers maîtres, statuent sur les recours en revision formés contre les décisions de la Cour ainsi que sur les affaires qui lui sont renvoyées par le premier président à la demande des chambres ou du parquet. Enfin le comité du rapport public rédige les observations qui seront incorporées dans le rapport public.

Tous les comptables de deniers publics doivent soumettre leurs comptes au jugement de la Cour. Il faut une disposition spéciale pour qu'une comptabilité des deniers publics échappe à sa juridiction. C'est ainsi que la Cour n'a pas à statuer sur les dépenses des chambres législatives, pas plus que sur les fonds secrets. C'est à juste titre, par contre, que la Cour revendique l'exercice de sa juridiction sur les entreprises nationalisées. Le fait que la gestion de ces entreprises publiques, pour être réellement efficace, doit échapper aux règles antiindustrielles de la comptabilité publique ne saurait valablement faire obstacle à la juridiction de la Cour.

Suivant la formule traditionnelle, la Cour juge les comptes et non les comptables. Après examen du compte, elle déclare la comptabilité quitte, en avance ou en débet.

Les comptables frappés par un arrêt de débet peuvent intenter un recours gracieux devant le ministre des Finances, un recours en revision devant la Cour elle-même si un fait nouveau est intervenu depuis sa décision, enfin un recours en cassation devant le Conseil d'Etat pour vice de forme, violation de la loi ou incompétence. Le pourvoi en cassation peut être aussi introduit par le ministre des Finances ou par une autorité administrative intéressée.

Les débats de la Cour ne sont pas publics, mais ses arrêts, ainsi que les motifs qui, obligatoirement, les accompagnent, sont rendus publics.

Le contrôle de la Cour sur les administrations se manifeste sous plusieurs formes. Le procureur général près la Cour des comptes, au cours de l'instruction d'une affaire, a qualité, par l'envoi d'une note, pour demander à toute autorité administrative mise en cause les éclaircissements nécessaires. Lorsqu'il s'agit d'affaires importantes, le premier président saisit directement les ministres par voie de référé. Le rapport public, dans lequel la Cour est appelée à présenter annuellement ses observations, est l'instrument de contrôle le plus efficace de la Cour. Par la dénonciation des abus qu'il stigmatise, comme par les réformes qu'il propose et que très souvent il obtient, le rapport public exerce une indéniable influence sur l'administration et le fonctionnement des services publics.

M. de Schonen,
procureur général de la Cour des comptes.

En proclamant que l'assemblée règle les comptes de la nation, la nouvelle Constitution consacre la tradition démocratique qui a pris naissance sous la Révolution. Ce règlement n'aura cependant sa véritable portée politique que si les comptes traduisant les résultats de la gestion des ministres sont rendus, vérifiés, authentifiés et *publiés* avec célérité. Or, il n'en est malheureusement pas ainsi. Alors que, dans presque tous les pays du monde, les assemblées législatives exigent la publication rapide des comptes et parfois, comme en Suisse, d'un bilan de l'Etat, cette préoccupation essentielle paraît chez nous presque totalement délaissée. La publication rapide des comptes ne pourra être obtenue qu'au prix d'une réforme profonde de la comptabilité publique, préface nécessaire de toute réforme administrative.

Par contre, la Cour des comptes, en application des dispositions de la Constitution et sous la poussée d'une remarquable évolution, apporte désormais au parlement un concours très efficace dans sa préparation du budget. Des magistrats de la Cour sont placés, à titre de conseillers, auprès des rapporteurs du budget des divers ministères.

L'efficacité de la collaboration entre le parlement et la Cour se trouve renforcée par les dispositions de l'article 126 de la loi du 7 octobre 1946, aux termes duquel les ministres sont tenus d'engager l'action disciplinaire contre les fonctionnaires et agents dont la Cour leur aura signalé la faute ou la négligence chaque fois que celles-ci auront entraîné un dépassement de crédits ou compromis les intérêts financiers ou domaniaux de l'Etat, d'un établissement public, d'une société nationale ou d'une entreprise nationalisée. Les sanctions prises par les ministres devront être portées à la connaissance du parlement. Ainsi fléchit le principe traditionnel suivant lequel la Cour ne peut exercer sur les administrateurs qu'une simple action de contrôle. Un projet de loi tendant à instituer auprès de la haute assemblée une cour de discipline budgétaire porte encore une atteinte plus grave à la tradition. Il ne s'agit de rien de moins que de proclamer et de sanctionner la responsabilité civile des fonctionnaires envers l'Etat et de renverser la jurisprudence constante suivant laquelle cette responsabilité, en aucun cas, ne pouvait être engagée.

La multiplication des attributions de l'Etat et de ses interventions dans l'économie pose pour la Cour des problèmes nouveaux et nécessite de sa part un effort considérable d'adaptation. L'Etat n'est plus simplement, comme à l'époque libérale, un producteur de sécurité. Pour mener à bien les tâches multiples qui lui incombent, il est non seulement conduit à assumer l'animation de la production, mais à produire lui-même et à transformer des richesses. Tantôt il subventionne des associations privées chargées de pourvoir à des besoins d'intérêt général, tantôt il s'associe aux initiatives privées par la création de sociétés d'économie mixte. Tantôt, pour prendre en main les leviers de commande de la production, il nationalise des entreprises privées et crée des organismes à caractère industriel et commercial dans lesquels il traite en maître du fait qu'il détient la totalité ou la plus grande partie du capital. Le statut de ces organismes n'a pas été encore défini, et c'est là une des raisons pour lesquelles leur gestion a donné des mécomptes dont il a été impossible d'éviter l'aveu public. Ce statut est en cours d'élaboration. Quelles que soient les modalités qui seront adoptées, il apparaît indispensable que la Cour des comptes soit appelée à contrôler la gestion de ces entreprises publiques, dont l'Etat, éventuellement, couvre le déficit.

Le résultat peut être obtenu soit en déléguant des membres de la Cour au sein d'un organisme supérieur de contrôle des entreprises publiques, soit en instituant à la Cour elle-même une chambre économique dans laquelle seraient appelés à siéger, à côté de membres de la Cour, des techniciens et des hommes ayant l'expérience des grandes affaires. La réunion de ces compétences apparaît indispensable pour apprécier les modes d'organisation des entreprises publiques, pour analyser les éléments de leurs prix de revient, pour juger leurs résultats et sanctionner, le cas échéant, les défaillances qui grèvent les finances publiques et les intérêts de la nation. Le succès de toute entreprise publique comme celui de toute entreprise privée résidant dans l'initiative laissée à leurs dirigeants, c'est sur les résultats que ceux-ci doivent être jugés. Le contrôle de la production doit s'exercer sur les lieux mêmes du travail, dans les usines et sur les chantiers. La Cour verrait ainsi son action s'étendre à la fonction économique de l'Etat, et c'est à elle qu'il reviendrait, car telle est bien sa vocation, d'intégrer dans les comptes généraux de la nation les soldes des entreprises publiques, de remembrer la comptabilité générale dont la décentralisation des services économiques a rompu l'unité, de dresser enfin le bilan de l'Etat.

Par une évolution remarquable dont j'ai essayé de dégager les traits, la Cour pénètre chaque jour davantage dans les réalités de la vie publique. Elle est en contact permanent avec le parlement, l'administration et les corps de contrôle spécialisés. Son action doit s'étendre à toutes les formes de la fonction économique de l'Etat.

Au début du siècle, Van Dongen fut ce jeune nihiliste barbu.

« Me voici tel que je suis dans mon atelier », dit le grand peintre.

1913 FUT POUR LE MAITRE LA PÉRIODE DE GRANDES RECHERCHES.

# VAN DONGEN

## JEUNE HOMME A BARBE BLANCHE A FAIT LE PORTRAIT D'UNE ÉPOQUE

par Christiane Fournier

— Vieillir, mon père ? Mais non... Il passe sa vie à rajeunir.

C'est Dolly Van Dongen qui vient de déclarer cela, tout simplement, comme une vérité devant laquelle on doit s'incliner. Tout simplement, face au jour parisien, en ciselant un chapeau de paille dans sa boutique.

J'étais allée voir Mlle Van Dongen, modiste. En sortant de chez elle, j'avais fait connaissance avec Dolly Van Dongen, un peu oublié les chapeaux — qu'elle veuille bien me pardonner ! — et j'emportais le grand désir de rencontrer cet homme à barbe blanche, « son camarade », que je connaissais par les visages pathétiques de femmes qu'il avait créés.

Van Dongen ressemblait-il à sa peinture ? Ou était-il le Hollandais le plus parisien de Paris ?

— Vous n'avez qu'à vous en rendre compte par vous-même, m'avait-elle conseillé. Il habite Garches, il habite Deauville. Mais il habite aussi Paris, bien entendu. Allez donc un jour chez lui de bonne heure. Il est très matinal. Vous rencontrerez un jeune homme à barbe blanche.

### LE MAQUIS DE MONTMARTRE

Dolly Van Dongen voulut bien me piloter.

Quand je suis entrée dans l'atelier du peintre, il était là, feutre élégant sur la tête, en train de bourrer sa pipe, indifférent aux regards tragiques ou extasiés des femmes accrochées au mur.

J'eus le droit de tout regarder à loisir pendant qu'il ponctuait mes remarques du sourire de son regard si clair et de sa subtile ironie.

D'abord un tout petit tableau — une sorte de symphonie en rose — nous retint quelque temps. Ce fut comme un chant du souvenir. Cela représentait une maison dans les branches. Cette maison-là se trouvait, au début du siècle, dans le maquis de Montmartre et il l'avait habitée au temps de la Bohème : sa Bohème.

C'est cela que je racontais l'autre jour devant le micro, expliqua-t-il, lorsque l'on m'a fait sortir, avec quelques anciens Montmartrois, du Livre d'or du *Lapin agile*. Souvenirs... Ceux qui habitaient Montmartre à l'époque, ce n'étaient pas des fils de bourgeois, c'étaient tous des pauvres. Ce n'est que plus tard qu'ils sont devenus célèbres. Savez-vous que l'on m'a demandé aussi ce que je pensais du manifeste d'Apollinaire sur le cubisme. J'ai dû répondre que j'avais bien connu Apollinaire journaliste... et poète ; mais journaliste surtout dans le moment, c'est-à-dire littérateur. Et, à cause de cela, je me méfiais de lui. Il faut d'ailleurs avouer que je n'ai jamais lu ce manifeste sur le cubisme. Vous... L'avez-vous lu ? Qu'est-ce que cela peut bien être ?

Il n'attend pas ma réponse, et la discussion qui pourrait être avec tout autre une profession de foi se perd dans un sourire.

Nous faisons le tour du propriétaire.

J'apprends que l'immense *Cheval pie* accroché au-dessus de la glace est un porte-bonheur dont il ne se séparera jamais. Une âme flotte au-dessus de ce *Visage de femme*, et ces *Enfants jouant au ballon dans le jardin du Luxembourg* sont l'enfance du monde. Un mot sur ses toiles et il parle de tout autre chose. De toutes choses, car un humaniste se cache sous l'humoriste. J'en viens à me demander si Van Dongen, derrière son rempart de redoutable malice, n'est pas un des moins accessibles parmi les très grands.

### GALA EN BLANC

Faudra-t-il se résigner à le connaître par ses toiles et par les autres ?

Jean-Dominique Van Caulaert, jugeant le portraitiste, m'a dit :

— C'est un très grand peintre. Je suis resté en admiration devant sa *Femme en jabot de dentelles*, devant sa première manière, surtout, les toiles d'étonnantes recherches qu'il signait obscurément « Le Pintre ». Puis le succès est venu.

Chacun ne colore-t-il pas son jugement sur la peinture de sa propre touche de sensibilité ?

— J'aime sa peinture, dit de lui Jean Effel. Mais si vous me demandiez de la définir, vous m'embarrasseriez beaucoup. Il est personnel, exceptionnel, spirituel. C'est cela : Van Dongen est l'homme le plus spirituel, le meilleur vivant qui soit. Je passe souvent l'été à Deauville avec lui, sa ravissante jeune femme — dont je me rappelle une extraordinaire robe en tulle rose — et son petit garçon. Quelle fête ce fut quand il reçut la carte V. « Enfin je pourrai toucher du chocolat ! » s'écria-t-il. Il toucha ce chocolat. Je crois que ce fut, d'ailleurs, le charmant petit garçon qui le mangea.

GRAND-PÈRE VAN DONGEN, LA PETITE DOLLY, VAN DONGEN, SA MÈRE, SA SŒUR ET SON PÈRE.

GRAND-PÈRE VAN DONGEN ÉTAIT UN SÉDUCTEUR

Je me souviens du jour où le « Père André » avait organisé, à Deauville, le gala en blanc. Van Dongen devait faire l'affiche et cette affiche n'était jamais prête. Finalement, il céda aux sollicitations du Père André et lui remit une belle feuille blanche avec son nom au bas : Van Dongen, tout simplement.

— Je crois, dit-il, que pour un gala en blanc je ne pourrai faire mieux. Là-dessus, tout est dit.

### KEES, MON CAMARADE

— Tout cela est sans doute vrai, m'a dit Dolly à l'oreille. Mais il y a tellement d'autres choses. Un jour, je vous raconterai.

Ce jour est venu. Cacatoa, rapportée à Dolly, il y a des années, par un marin, dans un carton à chapeaux, s'est perchée sur l'épaule de sa maîtresse. Et elle a ouvert l'album des souvenirs.

— Mon père... cet univers.

» Je ne l'ai jamais appelé « papa », et il me semble que si je le faisais je ne m'adresserais pas à lui. Depuis toujours il fut Kees (le diminutif de Keessia). Petit Kees a fini par devenir Keessy. Et il reste Keessy, car à mesure que mon père a vieilli, je l'ai vu rajeunir.

» C'est en cela que réside sans doute le secret de sa peinture. De cette peinture dont il parle lui-même si peu. Pas plus que de lui-même. C'est pourquoi j'ai constitué dans ce petit album un résumé de sa vie.

» Voici grand'maman Van Dongen, une femme résolue. Et grand-papa, qui n'avait pas encore de barbe à l'époque, mais qu'on appelait « le Séducteur ». Il devait réussir très bien dans les affaires, devenir propriétaire de moulins de houblon en Hollande, et Kees était tout désigné, ainsi que son frère, pour prendre sa succession. C'est ici que le drame commence. Les deux fils Van Dongen n'avaient que l'art en tête.

» Kees, nous le retrouvons sous les traits farouches de ce jeune nihiliste. Privé de tous les secours de sa famille, il vivait à Paris, misérablement. Ses théories sur l'art devaient être extrémistes, et c'est pourtant, vue de sa peinture, la période académique de sa vie. Voyez le portrait qu'il fait de sa sœur en 1905. Qu'il y a de conscience, de calcul, de raison et de sérieuse technique dans ce fusain ! Cela pourrait être le travail d'un homme de cinquante ans. Plus il avance dans la vie, plus il se débarrasse de ce conformisme raisonnable, plus il se contente de l'art de séduire (qu'il tient de son père sur un autre plan.) »

Je pense à un mot de Lhote :

« Aux yeux de l'artiste qui, par une grâce exceptionnelle, a conservé la fraîcheur enfantine l'univers même dévasté par un cataclysme conserve l'apparence d'un divertissement. »

### ... ET GUSS, MON PETIT SECRET

— Mon père avait épousé en Hollande une jeune fille, élève des Beaux-Arts de Rotterdam, que je n'ai jamais appelée maman, non plus, mais qui fut Guus (diminutif de Augusta) comme il est Kees. Il est mon camarade. Elle était ma fille. Elle est morte il y a deux ans et elle fut « le petit secret » de ma vie. De ma vie qu'elle enchantait avec les fleurs qu'elle peignait,

Van Dongen et sa fille avenue de Wagram quand ils croisèrent le regard d'une Américaine.

adorablement, pour moi. Sans moi, dans le monde, Guus était perdue. La commisération de son cœur charmant l'entraînait toujours en dehors des réalités. Pendant l'occupation, elle trouvait toujours les plus dépourvus qui n'avaient rien sur leur table... et elle les invitait chez nous. Je n'avais qu'à pourvoir au reste.

» Qu'aurait-elle fait, pauvre Guus, si je n'avais pas été là ? »

Il me semble écouter un roman de Dickens.

Mais où trouverais-je ce visage ? Ne figure-t-elle pas dans l'album ?

— Elle est ici, me dit sa fille.

Et elle vient de me montrer, juste au-dessus de son lit, le portrait de femme de Van Dongen qui semble contenir les âmes de toutes ses âmes féminines.

Chacun des tableaux qui ornent le petit appartement de « Dolly » comme chacune des pages de l'album est une étape dans la vie du peintre et de sa fille.

— Là, j'ai six ans. Je suis déguisée. Si contente d'être déguisée avec un veston de mon père et aussi son chapeau que j'avais, pour être plus virile, enfoncé jusqu'aux yeux. Cette poupée devait tenir une grande place dans ma vie. Elle a été faite par Fernande, la dame de compagnie de Picasso, avec de vieux bas noirs, et c'est Picasso qui a peint la tête — une tête, ma foi, tout à fait humaine.

» Petite, je faisais de la peinture, bien entendu, à côté de Guus et de Kees. En grandissant j'ai compris qu'il était difficile d'avoir un père trop grand et je me suis tournée vers un autre horizon. Mais j'ai toujours eu un droit de regard et de critique devant les œuvres nouvelles de Kees.

» — Cela te plaît ? me demandait-il depuis que j'avais sept ou huit ans ?

» Il tenait toujours compte de mon avis... à moins qu'il ne fît semblant !

» Soit que nous restions ensemble ou que nous partions pour de grandes promenades, il nous arrivait souvent de passer des heures sans avoir échangé un mot. Mais il y avait tellement de gaîté et d'entente entre nous qu'après ces moments-là l'un de nous s'écriait : « Quel bon » après-midi nous venons de passer ! »

» Mon camarade, il l'est toujours demeuré avec la douceur et la force qui s'attachent à ce mot. A Deauville, c'est lui qui me demande : « Tu » viens danser, Dolly ? » Quoi d'étonnant qu'il ait épousé en secondes noces une ravissante jeune femme et qu'il en ait eu cet enfant devant qui s'adoucissent ses yeux d'acier... comme ils se sont adoucis devant moi ; comme ils s'adoucissent devant les bêtes — je pense à certain loulou noir qui a été l'ami de la rue Juliette-Lambert — et peut-être surtout devant les fleurs.

» Guus aussi aimait tellement les fleurs ! »

## PORTRAITS DE FEMMES

Nous avons tourné toutes les pages de l'album. Nous y avons vu les étapes vivantes d'un grand peintre. On devrait dire d'un peintre, tout simplement. D'autres lui reprocheront de s'être laissé toucher par le succès, gagner par une certaine facilité. Ceux qui sont sincères reconnaîtront que ce portraitiste génial demeurera comme un reflet de la mondanité de notre temps. D'autres ont habillé l'époque. Il l'a habillée, lui, corporellement, avec les yeux et la chair des femmes. Et quel étonnement que ce côté fugitif soit justement ce qu'il y a dans sa peinture d'éternel !

Facilité ?

Mais ne lui aurait-il pas été plus facile de peindre, comme d'autres portraitistes le font, les femmes en beauté ? Au lieu de cela il a « décollé son trait du réel ». Et les femmes du monde ont oublié leur beauté apparente pour se reconnaître dans ces regards pathétiques des soirs de fête, dans ces yeux cernés où pointe l'angoisse de l'aurore. Par snobisme, certaines s'accommodaient de cela. Mais elles sentaient aussi que leur vérité n'appartenait plus à leur ressemblance et moins encore à leur masque mondain. Certaines femmes n'ont pas été flattées de leur portrait. Certaines ont pu aller jusqu'à en souffrir. Mais n'est-il pas merveilleux qu'elles aient recherché cette souffrance, qu'elles en aient été fières !

## VAN DONGEN ET BERNARD SHAW

En descendant les marches de son atelier vers la rue, l'autre jour, Van Dongen m'avait raconté :

— On vient souvent chez moi. On me demande : « Vous connaissez Madame Un Tel ? Non ? Comment, Maître, vous ne pouvez pas ne pas vous en souvenir... Vous avez fait son portrait. » Je cherche. Madame Un Tel ? Non, vraiment, je n'ai jamais entendu parler d'elle. « Ah ! » dit l'autre, déçue... Il est vrai que c'est une façon de se présenter dans le monde...

Rue de Courcelles Van Dongen était sorti au bras de sa fille Dolly. Une Américaine qui par là passait se met à le dévisager. Elle s'arrête et crie à son amie :

— Mais, ma chère, c'est Bernard Shaw. Regardez ! En personne. Dire que je serais venue exprès en Europe pour le voir et que je le rencontre par hasard rue de Courcelles !

Elle va s'approcher. Sa compagne la retient :

— Mais non, ce n'est pas Bernard Shaw. C'est un personnage qui se fait passer pour Bernard Shaw.

Elles laissent passer le sosie de l'humoriste anglais au bras de la jeune femme souriante.

Et Van Dongen, quand les deux femmes sont loin :

— Ce n'est pas la première fois. L'idée me vient que je pourrais peut-être commencer une carrière de cinéma. Il n'est jamais trop tard. Ma barbe me servirait ainsi qu'une indiscutable ressemblance. D'ailleurs, j'ai toujours eu envie de faire du cinéma. Quant à la peinture — il ne faudrait tout de même pas oublier la peinture ! — il y en a tellement pour faire du Van Dongen...

Photographies Francis Pacaud

Dolly déguisée et la poupée de Picasso.

A LA NATIONAL BOOK LEAGUE DE LONDRES

# MILLE ANS DE LIVRES FRANÇAIS

PAR JACQUES GUIGNARD

Les Anglais qui aiment les beaux livres ont de la chance. A Londres, au British Museum ou au Victoria and Albert Museum, à Oxford ou à Cambridge, un peu partout dans les collèges, il leur est donné de voir en tout temps, sous la glace des vitrines, des manuscrits à peintures, des autographes, des éditions rares, de précieuses reliures. On les renouvelle de temps à autre, et en ce moment même, à Oxford, dans l'incomparable Bodléienne, deux expositions temporaires retracent, l'une, le passé de la fameuse « librairie », l'autre, l'histoire des manuscrits italiens. Mais le grand événement de la saison, c'est la réunion de nombreux chefs-d'œuvre produits pendant *A Thousand years of French books* et réunis à la National book league.

L'inauguration fut pour le poète lauréat John Masefield et pour sir Duff Cooper l'occasion de prononcer des discours d'une très haute tenue, et l'exposition fut bientôt honorée d'une visite de Sa Majesté la reine et de la princesse Elizabeth. Nul cadre ne pouvait d'ailleurs mieux convenir à une manifestation de ce genre que le charmant

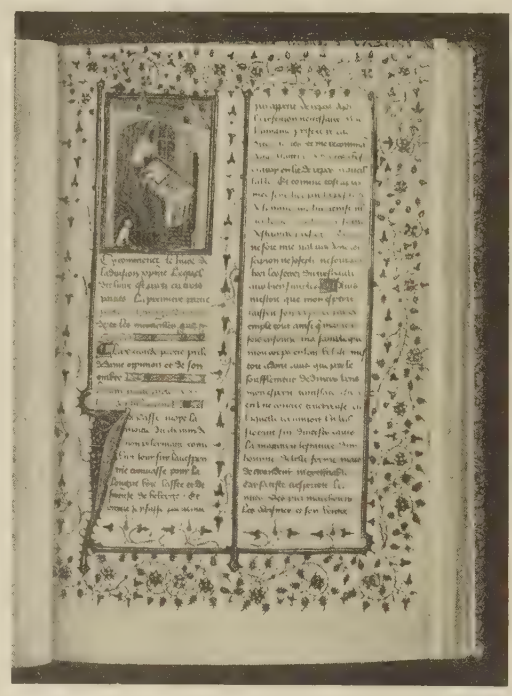

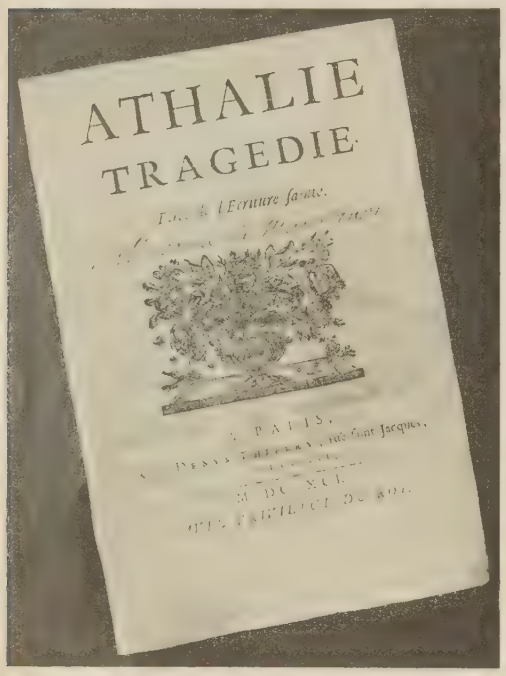


En haut : page d'un manuscrit illustrée par Antoine-Michel Padeloup (1685-1758). — A gauche : édition originale d' « Athalie » de Racine. Exemplaire de Mme de Maintenon prêté par Eric Parsley, Esq. — A droite : manuscrit autographe des « Fêtes galantes » de Verlaine. (Coll. Stefan Zweig.) — En bas : couverture du manuscrit ci-dessus gravée par J. M. Weiss. (Bibliothèque municipale de Versailles.)

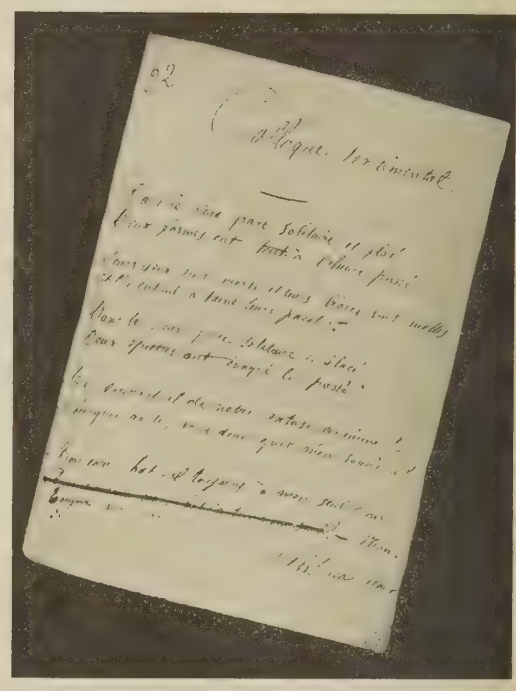

hôtel Grillions, construit à la fin du XVIIIe siècle près de Piccadilly et où le futur Louis XVIII rencontra Frances Burney. Dans des salles claires, les portraits de nos grands écrivains forment cortège à leurs œuvres.

Les classiques et les romantiques ont eu la préférence : Molière est représenté par un très beau portrait de Le Brun, qui restera l'une des découvertes de cette exposition ; Voltaire, par un portrait que le catalogue attribue à La Tour. Pour les romantiques, deux chefs-d'œuvre surtout sont à retenir, et tous deux de Rodin : le buste en marbre de Victor Hugo et la maquette en bronze du monument que la Société des gens de lettres décida d'ériger à Balzac.

La promesse que constitue le titre de l'exposition est largement tenue, et Mr. Desmond Flower — un grand bibliophile et un grand ami de la France, qui a déjà fait des dons fort importants à nos bibliothèques sinistrées — mérite une fois de plus notre reconnaissance pour la manière dont il a composé, avec l'aide de René Varin, notre très actif conseiller culturel à Londres, un panorama aussi vaste et aussi choisi du livre français. Encore la réunion d'un pareil ensemble n'aurait-elle pas été possible sans le concours de nombreux bibliophiles anglais et français ; S. M. le roi vient en tête, avec quelques trésors de sa collection personnelle, et, en la personne de M. Julien Cain, notre bibliothèque nationale. Des manuscrits de haute époque, comme ce fragment d'un *Sacramentaire gallican* du VIIIe siècle ou le *Cicéron* copié à Tours au IXe, et qui tirent toute leur beauté de la calligraphie et de quelques initiales rouges, vertes ou jaunes, on arrive bien vite aux sommets de l'enluminure avec le *Psautier de saint Louis* ou les *Petites Heures du duc de Berry*. Mais déjà les *Heures de Paris*, où l'on a pu reconnaître la main du maître des *Heures de Rohan* et celle du maître des *Heures du maréchal de Boucicaut*, et surtout deux des feuillets du *Livre d'Heures d'Etienne Chevalier*, peint par Fouquet, montrent combien l'art de l'enlumineur se rapproche de celui du peintre. A côté de ces manuscrits de luxe, aux feuillets rutilants d'or, à côté du recueil des chansons d'Adam de la Halle (XIIIe siècle) ou des œuvres de Christine de Pisan, on voit bien que les premières éditions de Rabelais ou de Villon, ces livrets dont on ne connaît plus aujourd'hui que deux exemplaires, avec leurs bois tout frustes et pleins de saveur, étaient tirées à plus grand nombre, à peu de frais, pour des amateurs moins fortunés. Avec elles s'ouvre la magnifique série des éditions originales réunies à la National book league. Ce ne sont point seulement celles de Racine ou de Molière, Lamartine ou Chateaubriand ; de Louise Labé — dont les œuvres en édition originale demeurent si rares — à Marguerite de Navarre, de Saint-Amant à Charles Perrault, de Crébillon à Bernardin de Saint-Pierre, des Goncourt à Lautréamont, sans parler des modernes, tous les grands noms de notre littérature sont là. Les bibliographes auront la joie de découvrir telle édition de Marot, inconnue jusqu'alors, et de voir pour quelles raisons tel exemplaire de *Candide* peut passer pour représenter l'« originale ». Mais est-il besoin d'être spécialiste pour admirer les livres à figures du XVIe ou du XVIIIe siècle, le *Parallèlement*, illustré par Bonnard, une reliure décorée d'un émail limousin du XIIIe siècle ou la grande reliure mosaïquée, signée de Padeloup, qui recouvre les *Fêtes données à Strasbourg* pour la convalescence de Louis XV et qui se trouve être l'exemplaire même du roi ?

Les Anglais semblent d'instinct collectionneurs et bibliophiles, et leur goût les porte naturellement non pas seulement vers les chefs-d'œuvre, mais vers les œuvres à quoi s'attachent plus particulièrement des souvenirs historiques. Rien ne les touche davantage qu'une édition originale ou qu'un autographe. Aussi peut-on voir à la National book league la première édition des poésies que composa Charles d'Orléans captif en la Tour, l'originale des *Lettres* de Voltaire *écrites de Londres* ou ses *Fragments sur l'Inde*, avec la réponse autographe que lui adressa Lally-Tollendal, les lithographies que la mise en scène du *Faust* de Gœthe établie par un théâtre anglais devait inspirer à notre Delacroix, tel manuscrit de Verlaine et celui du fameux sonnet de Mallarmé sur le *Rythme de la renaissance anglaise*. On comprend les Anglais de s'attacher à de pareils souvenirs : nulle part ailleurs qu'à Londres il n'est plus émouvant pour un Français de voir réunies des pièces comme celles-là.

# LES LIVRES

PAR ANDRÉ ROUSSEAUX

## Le général Leclerc

Depuis que le général Leclerc est mort, on a publié sur lui d'innombrables ouvrages. Je ne crois pas qu'il en ait encore paru un qui s'égale à ce grand sujet aussi bien que celui de M. Charles d'Ydewalle, *Vie du général Leclerc* (Flammarion).

Tout d'abord, ce livre est sérieusement documenté. Qu'il s'agisse de Douala, d'Alençon ou de Paris, M. d'Ydewalle a visiblement pratiqué toute la bibliographie nécessaire à son récit ; il y a plus, probablement. Les archives de famille se sont sans doute ouvertes à l'historien. Des communications directes lui ont été faites par les intimes du héros. Dès le premier chapitre : « une famille française », la plume alerte du narrateur met en œuvre une riche moisson de détails vécus. Le futur général Leclerc, Philippe de Hautecloque, jaillit tout droit de l'ancienne France. Un château en Picardie, une lignée catholique et monarchiste, une famille où il ne naît pas un garçon qu'il ne devienne officier de cavalerie, voilà la souche d'où s'est élevé l'homme du Tchad. Elevé chez les jésuites (au collège d'Amiens, qu'André Billy a décrit dans l'*Approbaniste*), grandi parmi les chevaux et les meutes de chasse, le jeune homme devait sortir premier de Saumur. Ce n'était pas seulement en qualité de cavalier de grande classe. « Officier de grand avenir, à suivre », écrivit dans ses notes un de ses supérieurs. Dès l'école Sainte-Geneviève, à Versailles, le Père de Maupeou avait dit à son sujet : « Parlez-moi d'un caractère. Parlez-moi de Hautecloque. Intelligent, il l'est certainement. Mais il est aussi beaucoup mieux que ça. »

En 1914, son père et son frère aîné étaient partis se battre sous le vieil uniforme des cuirassiers, avec le casque à crinière et la cuirasse qui n'avait pas changé depuis 1870, la fameuse cuirasse à taille-dos plat et plastron busqué. En 1940, le capitaine Philippe de Hauteclocque se révéla si bon cavalier que le 10 juin, aux derniers jours de la bataille, on lui confia le commandement d'une division de chars. C'est là un des traits de cette guerre : la renaissance de la bataille de mouvement par l'emploi des chars remet en valeur certains caractères en leur offrant des occasions qu'on n'avait pas eues depuis longtemps. Philippe de Hautecloque, de 1940 à 1944, va être l'homme de ces occasions-là. Un chevalier, a-t-on dit souvent à son sujet. Et c'est la vérité primordiale. Mais aussi un cavalier, un soldat appelé à résoudre des problèmes d'action rapide, à décider de manœuvres soudaines. Le Père de Maupeou avait raison : intelligent, mais beaucoup mieux ; c'est-à-dire d'une intelligence entraînée par la vivacité du caractère et la promptitude du jugement.

Rien que de simple pour un regard si clair. Un soldat se bat, se bat encore, se bat toujours. Prisonnier à Lille, il s'évade en bourgeron d'ouvrier, traverse tout le Nord de la France à bicyclette. Il retourne au combat pour cinq jours, après lesquels il est blessé. Guéri, il file sur la frontière d'Espagne. La question d'accepter l'armistice n'a même pas effleuré sa conscience. Arrivé à Londres, il n'y restera que douze jours : le général de Gaulle l'a désigné aussitôt pour l'Afrique équatoriale avec Pleven et Boislambert. On sait la suite. Nous n'allons pas retracer toute la course de Leclerc du Tchad à la porte d'Orléans.

Demandons plutôt à M. d'Ydewalle de nous aider à pénétrer l'âme de cette histoire, c'est-à-dire à prendre contact avec l'âme de l'homme qui l'a faite. Il ne faudrait pas trop schématiser le portrait de Leclerc sous prétexte que c'est celui d'un homme d'action. J'aime beaucoup la page où M. d'Ydewalle apporte à ce portrait des nuances délicates. Qu'on me permette de la citer un peu longuement.

« D'une part, un esprit très vif, très clair, voire étincelant. D'autre part, une candeur dans la poursuite de ses desseins, une brutalité dans ses colères, une passion au travail, tout un ensemble de traits qui en font un extraordinaire collégien. Retenons ce trait. Toute sa vie Leclerc aura dix-sept ans. Incapable de tricher, de mentir ou de manœuvrer, il déconcerte autant par sa vertu que par sa raideur. » La race, chez Leclerc, emporte tout : « Impétueux dans l'action, minutieux dans l'étude, mais juvénile en tout, avec une bonne part de timidité fière, il serait gauche et maladroit, voire prétentieux et agaçant si, de la tête aux pieds, il n'était homme du monde. Car voilà par où son costume et ses éclats de voix, ses haussements d'épaules et ses jugements absolus, tout ce qui ferait de lui un soudard intelligent s'évanouit et le fait rester galant homme. Vêtu d'une guenille, il n'est jamais débraillé. Agité en donnant libre cours à quelque mouvement furieux, il garde le meilleur accent de France... » Et M. d'Ydewalle de conclure : « Il manquait à Leclerc beaucoup de choses pour faire un diplomate, mais plus encore pour faire un aventurier. »

Ici, on aimerait à rectifier un peu. D'abord, ce que le mot « aventurier » comporte de péjoratif devrait céder à ce que le mot « aventure » doit toujours garder de grandeur. Ce à quoi Leclerc s'est donné totalement, c'est la grande aventure de la France, entre la vie et la mort, entre l'honneur et la honte. Il ne s'agissait pas là de casse-cou ou de goût de la vie en marge, mais de réponse à l'appel d'une vocation.

D'autre part, ce que le mot « diplomate » suggère de qualités fines mais mineures peut s'effacer, quand il s'agit de Leclerc, devant certaines résonances très fortes du mot « politique ». Quand Leclerc fut chargé d'entrer dans Paris, en août 1944, il avait une mission politique autant que militaire. Et de quelle signification ! M. d'Ydewalle montre très bien comment l'intelligence politique fut servie par le tempérament du cavalier le jour où Leclerc, approchant de Paris, lança vers la capitale une pointe avancée qui le mettait en état de désobéissance à l'égard de ses supérieurs américains mais en parfait accord avec le général de Gaulle.

Le livre de M. Charles d'Ydewalle ne vaut pas seulement par le trait brillant, le mouvement impétueux qui sont très justement le style dans lequel un tel ouvrage devait être écrit. Il est encore plus précieux, à mon avis, par les lignes non pas subtiles, mais profondes, qu'il creuse dans la figure d'un des plus grands hommes de notre histoire.

# LE THÉATRE

PAR YVES GANDON

## Les Temps difficiles

## Le Secret des dieux

## Les Verts Galants

En janvier 1934, au théâtre de la Michodière, Edouard Bourdet avait remporté un grand succès avec la création des *Temps difficiles*. L'interprétation, en tête de laquelle brillaient les noms de Victor Boucher, d'Hélène Perdrière et de Dalio, n'avait pas peu contribué à la réussite, et la Comédie-Française, en inscrivant la pièce à son répertoire, n'a pas, en décembre 1948, manqué à sa réputation. MM. Jean Debucourt et Louis Seigner, dans les rôles de Marcel et de Cyprien, ont rivalisé d'intelligence et de finesse. Ce ne sont plus des personnages de théâtre, mais des hommes qui vivent devant nous, avec leurs faiblesses, leurs roueries, leurs inquiétudes, leurs qualités et leurs défauts. M. Julien Bertheau a rendu acceptable la pénible figure du dégénéré Bob Laroche, et l'on ne sait quels compliments adresser aux interprètes féminins pour exprimer leur mérite. Que ce soit Mme Béatrice Bretty, parfaite en tous points à son ordinaire, la sensible Germaine Rouer, la grave et aigre (selon le rôle) Henriette Barreau, la vivante Mony Dalmès, et Mme Jane Faber et Mlle Marie Fromet, toutes et tous ont bien mérité de l'auteur, et la mise en scène de M. Pierre Dux ne donne pas la moindre prise à la critique.

Et la pièce ? Eh bien ! l'on ne peut dire qu'elle ait vieilli. Tout d'abord parce que le sujet garde une actualité prenante, ensuite parce que le dialogue, sobre, net, mesuré dans son dessein, apparaît adapté sans défaillance au propos du dramaturge. Quant à sa valeur en soi, il serait sans doute exagéré de la déclarer éminente, mais elle est, pour le moins, honorable. Chronique, roman plus que pièce, comme on l'avait déjà remarqué à la création, et comme on n'a pas craint de le répéter ? A coup sûr. Elle fait à la fois penser à un roman de François Mauriac — côté grâce mis à part — et aux *Corbeaux* de Becque, mais avec moins de force et de hargne. Edouard Bourdet, auteur de boulevard — et de la meilleure qualité — était toujours entre deux selles, et, de ce fait, son adresse nous séduit plus qu'elle ne nous convainc. L'action est bien posée, mais lente ; la crise se développe sur un rythme sans à-coups, et qui appartient décidément au roman plus qu'à la scène. Il y a plus grave. Après le troisième acte, où cette crise se développe avec une maîtrise certaine, la pièce, en tant que pièce, pourrait être considérée comme terminée, et le quatrième acte ressemble à un épilogue non sans intérêt, mais aussi sans nécessité absolue. On pense trop que l'auteur a voulu laisser le spectateur sur une bonne impression, en arrachant l'aimable Anne-Marie à l'étreinte de ce Bob Laroche, qui ressemble curieusement au Jean Pélouyre du *Baiser au lépreux*. Mais Anne-Marie n'a-t-elle pas singulièrement baissé dans notre sympathie en acceptant d'épouser un monstre qu'elle savait riche ? Et la ruine des Laroche, si elle arrange bien les choses, ne nous empêche point de penser qu'Edouard Bourdet marquait là une singulière misogynie.

En résumé, le meilleur des *Temps difficiles* tient à la vérité des personnages, à la propriété du dialogue plus qu'au scénario, un peu nonchalant. Ce n'est pas une pièce brillante ni une pièce très bien faite et assurée dans toutes ses parties ; mais l'œuvre d'un homme de théâtre averti de toutes les ressources de son métier et qui, même sur un thème mal accordé aux nécessités dramatiques, pouvait écrire quatre actes de bonne tenue. Et la Comédie-Française, qu'il releva avant la guerre d'un périlleux engourdissement, lui devait, en toute justice, l'hommage qu'elle vient de lui rendre.

M. Léopold Marchand a, lui aussi, fait les beaux soirs du boulevard entre

les deux guerres. Il a, si ma mémoire est bonne, adapté un roman de Mme Colette, en collaboration avec elle, ce qui est une garantie de bon goût. Il a de l'esprit, de la gaîté, de l'invention et l'a prouvé, cette fois encore, en mettant sur la scène du théâtre Michel, au deuxième acte de son *Secret des dieux*, un quintette d'enfants prodiges qui pourrait bien lui valoir un durable succès. Son point de départ n'est pas sans une originale cocasserie. Imaginez un homme politique parti de peu et réputé pour ses qualités oratoires. D'aucuns, dont sa petite amie, le tiennent pour un sot, incapable d'élaborer lui-même les belles périodes qu'il lance à la tribune de la Chambre. Et, en effet, les discours du grand homme sont entièrement rédigés par son fils, qui, à quatorze ans, montre une sorte de génie politique et financier. Un jour, le fils, ayant d'autres amusements de son âge, copie un discours de Jaurès, et le grand homme risque de petits ennuis. Mais cette histoire, que personne ne vous oblige à croire, est surtout justifiée par ce charmant deuxième acte où le politicien en culottes courtes invite chez lui un pianiste prodige de douze ans ; un joueur d'échecs, non moins prodige, de huit ; un journaliste dans les mêmes âges et une illustre romancière de quatorze printemps, car ces juvéniles vedettes nous amusent beaucoup plus que les grandes personnes, dont les réactions sont un peu élémentaires. M. Léopold Marchand doit tenir beaucoup à la partie de satire politique dont il s'est plu à truffer sa pièce. Il ne saurait m'en vouloir de juger celle-ci d'une veine un peu facile. Mais enfin l'on rit de bon cœur à l'exhibition de M. Jackie Gencel, qui, du haut de ses huit ans (il en paraît cinq) et de ses 70 centimètres (à vue de nez), marque un aplomb et une gravité dignes des plus hauts emplois. Ses jeunes camarades se dépensent à l'unisson, et la république des enfants prodiges paraît en bon chemin, ce qui semblerait assez rassurant pour la paix, car aucun d'eux ne joue aux petits soldats ni aux gendarmes et aux voleurs. Les générations montantes auraient-elles vraiment tant de sagesse ?

MM. G. Hirsch et J. Bouchor, auteurs des *Verts Galants*, se sont avisés qu'à une époque où il n'était question dans les feuilles publiques que de triplés et de quadruplés, voire de quintuplés, il serait plus neuf de proposer aux spectateurs du théâtre de la Potinière un enfant pourvu de trois pères. C'est ainsi qu'au premier acte de leur comédie l'ardente Céline, personnifiée par Mme Martine de Breteuil, annonce à un gentilhomme français, à un industriel suisse et à un pasteur écossais qu'elle ne peut décider entre eux de la paternité de son enfant à naître. Le véritable père est, bien entendu, un quatrième larron, et l'anecdote s'étire un peu quand, au deuxième acte, Céline ayant quitté cette vallée de larmes depuis quinze ans, nous retrouvons les trois pères promus parrains, en présence de l'enfant du péché, devenue une gracieuse jeune fille de dix-sept ans. Le titre de la pièce vous a déjà fait comprendre que, désabusés sur leur paternité, les trois parrains sont également prêts à épouser, même de la main gauche, leur commune pupille. Mais la morale sera sauve, sinon l'intérêt d'un dialogue languissant au possible. Les trois pères, qui sont MM. Royer-Weber, Christian Argentin et Rognoni, font tout ce qu'ils peuvent pour soutenir la réputation galante de leur pays respectif. Les auteurs ne leur avaient pas rendu la tâche facile.

« Le Secret des dieux » au théâtre Michel. — De haut en bas : Didier d'Yd, Jack Delvigne, G. Gervais, F. Hamilton, Jackie Gencel.

# LE CINÉMA

## PAR DENIS MARION

### Les Pirates de la Manche

### Espions sur la Tamise

Il est ennuyeux de devoir commencer un article sur deux consacrés aux films étrangers par la même récrimination contre le nouveau titre qui leur est imposé par le distributeur français. Qu'on ne s'imagine pas une manie dont serait victime le critique. Celui-ci comprend fort bien qu'il n'est pas toujours possible de traduire littéralement le titre anglais ou américain. Il est tout prêt à admettre même, dans le cas où c'est possible, qu'un nouveau titre français peut être néanmoins préférable. Mais il est bien obligé de protester lorsque ce nouveau titre, loin de correspondre ni à l'original ni au contenu du film, cherche simplement et abusivement à raccoler une clientèle que le producteur lui-même n'avait pas souhaitée.

Le roman de Graham Greene s'intitule *The Man within*, ce qui se traduirait littéralement par *l'Homme intérieur* et beaucoup plus exactement, compte tenu de la phrase de Sir Thomas Browne auquel l'expression est empruntée, par *l'Ennemi de lui-même*. La traduction française du roman qui a paru chez Plon, il y a une quinzaine d'années, s'intitulait *l'Homme et lui-même*, ce qui est parfaitement acceptable. Comme elle n'a pas eu — à tort du reste, car l'œuvre est remarquable et compte parmi les meilleures de l'auteur — de succès en France, on admettra fort bien que le distributeur n'ait pas comme le producteur conservé ce qu'il me sera permis d'appeler l'appellation d'origine. Cela ne l'excuse pas pour autant d'avoir choisi *les Pirates de la Manche*, ce qui est d'abord complètement inexact (il s'agit de contrebandiers et non pas de pirates) et donne à l'œuvre un caractère de roman-feuilleton que ni le livre ni le film ne possèdent.

Il s'agit, bien au contraire, de l'étude psychologique très poussée et très nuancée de la lâcheté — ou bien plus exactement du rachat d'une lâcheté commise. Je signale en passant que ce problème est un de ceux qui n'ont cessé de hanter Graham Greene, comme d'ailleurs il n'a cessé de hanter Joseph Conrad. Il y aurait un parallèle intéressant à faire de ce point de vue entre *l'Homme et lui-même* et *Lord Jim*.

Un adolescent est amené par esprit de vengeance à dénoncer son tuteur, auquel le lie, par ailleurs, une affection dont le caractère n'est jamais précisé, mais qui est évidemment beaucoup plus profonde qu'une simple amitié. Et sachant même ce que nous savons sur la conversion ultérieure de Graham Greene au catholicisme, il n'est pas difficile de voir flotter à l'arrière-plan les silhouettes de Judas et de Jésus qui auréolent les personnages du pupille et du tuteur.

La dénonciation n'ayant pas eu l'effet escompté de livrer à la justice tous les contrebandiers, au début, le jeune garçon croit seulement fuir la vengeance dont il est menacé. Mais il finira par s'apercevoir que ce qui le torture réellement, ce n'est pas la peur d'être tué par ceux qu'il a trahis, mais bien les reproches de sa propre conscience. A partir de ce moment-là il lui deviendra possible de se racheter en s'exposant au supplice pour sauver celui qu'il a dénoncé. Bien que son sacrifice soit vain, il se sentira absous.

Par leur fidèle adaptation, Muriel et Syndney Box ont conservé le schéma de ce drame tout intérieur bien qu'elles aient été obligées d'en simplifier les nuances et de grossir certains traits. Quant à la réalisation de Roland Klowles, elle a été entièrement dominée par le problème du technicolor. Il est dommage que dans une large mesure la réussite ou l'échec du procédé accapare l'attention. Comme toujours, ce sont les scènes qui se passent dans les nuances les plus atténuées qui sont les meilleures. Il y a notamment une poursuite dans le brouillard qui n'est pas sans rappeler celle d'*Elisabeth et Essex*, qui utilisait heureusement la combinaison du gris et du bleu.

En revanche, les visages humains sont assez mal traités et passent sans gradation du fromage blanc au chester.

Dans le rôle principal Richard Attenborough n'est guère convaincant. En revanche, Michael Redgrave, décidément le meilleur acteur anglais, fait une création remarquable dans le rôle du tuteur.

Signalons rapidement, puisque cette réalisation est signée Fritz Lang et qu'elle est aussi adaptée d'un roman de Graham Greene, *Espions sur la Tamise*. Ce n'est guère qu'un roman policier, dont la complication est artificielle à souhait. Les espions allemands ne sont pas arrivés à grand-chose en Angleterre pendant la dernière guerre, mais s'ils avaient, comme ceux-ci, utilisé pour la transmission de leurs messages un gâteau offert en prime à une vente de charité, les résultats auraient été encore plus catastrophiques. Il y a quelques traits d'humour par-ci par-là et une tentative maladroite pour ridiculiser Freud : n'ayant pas lu le roman, je ne sais dans quelle mesure le romancier ou le scénariste en sont responsables.

Fritz Lang n'a guère trouvé l'occasion de se livrer aux jeux d'ombres et de lumières qui l'amusent tant. Quant à Ray Milland, il joue le rôle principal sans conviction particulière.

# PETITES CHRONIQUES

*Petite table en bois de placage et marqueterie d'époque transition Louis XV-Louis XVI adjugée 400.000 francs par Mes Ader et Baudoin, avec le concours de MM. Dillée, Damidot et Lacoste, experts.*

## PETITES TABLES DU XVIIIe

La vogue des petits meubles date du milieu du XVIIIe siècle ; elle est née avec la création du boudoir.

Dès 1735 Louis XV commande une petite table « servante » à deux tablettes, tiroirs à couverts et caissons d'étain pour rafraîchir les bouteilles. Peu de temps après Mme de Pompadour, puis la dauphine Marie-Antoinette eurent également les leurs. Il n'en fallait pas davantage pour voir les ébénistes rivaliser de grâce et d'ingéniosité. Toute une gamme de petites tables sort de leurs ateliers, répondant aux fantaisies et aux besoins les plus divers. Aux audacieux meubles sur pieds cambrés succèdent, sous Louis XVI, de petites tables d'un raffinement jamais égalé et dont deux magnifiques exemples sont le bureau de dame de Riesener en marqueterie et bronzes que conserve le Louvre et le guéridon de Trianon à pieds gaines en marqueterie et bois peint.

La rareté de ces meubles, l'originalité de leur conception, la perfection de leur exécution ne cessent de séduire aujourd'hui les grands collectionneurs. Plusieurs ventes organisées récemment à l'Hôtel Drouot nous ont permis d'en avoir la preuve.

Mes Ader et Baudoin, assistés de MM. Dillée, Damidot et Lacoste, ont obtenu 410.000 francs d'une petite table Louis XVI rectangulaire estampillée Cramer : un bouquet de roses en marqueterie en ornait le plateau et des guirlandes de fleurs garnissaient la ceinture ; une petite tablette d'entrejambe réunissait avec élégance les quatre pieds gaines (dimensions : hauteur, 70 centimètres ; largeur, 53 centimètres ; profondeur, 37 centimètres). Une autre, transition des époques Louis XV et Louis XVI, était adjugée 400.000 francs ; le dessus était marqueté d'attributs de musique et la ceinture, de frises de postes ; les pieds cambrés et terminés par des volutes témoignaient d'une exécution très originale.

Me Maurice Rheims, avec M. Dillée, a annoncé dans une vente une petite table rectangulaire de Criaerd d'un modèle assez rare. Elle présentait deux tiroirs superposés en ceinture et deux également dans la tablette d'entrejambe. Ce meuble, d'époque Louis XV, était entièrement garni de bois de placage marqueté de quadrillages, sans ornement de bronze doré. Il a été payé 272.000 francs ; ses dimensions approchaient de la table précédente : 70 centimètres de hauteur, 51 centimètres de largeur et 41 centimètres de profondeur. D'autres tables Louis XV ont été présentées au cours de cette vente : l'une d'elles, à trois tiroirs, marquetée de fleurs et signée Genty a trouvé preneur à 220.0000 francs ; une autre, de forme ronde en bois précieux dans des encadrements en buis et sycomore, reposant sur trois pieds seulement, est partie à 275.000 francs, et une de forme ovale, en bois de rose, à 85.000 francs.

FRANCIS SPAR.

## LE LIVRE QUE VOUS DEVEZ AVOIR LU SI VOUS VOUS INTÉRESSEZ A...

### L'HISTOIRE DES SECTES RELIGIEUSES :

Léon Lemonnier, *Histoire du Far-West, les mormons* (N. R. F., Gallimard, 514 pages). Un octogénaire falot parcourait à cheval vers 1810 le nord de l'Etat de New-York en vendant un opuscule pour convertir les incroyants. C'était Salomon Mack. Son gendre, Joseph Smith, après une jeunesse désordonnée, fut lui aussi « visionnaire » et devint populaire parmi les pionniers américains en quête d'une mystique. Le fils, autre Joseph Smith, découvrit la « Bible d'or », enfouie depuis quatorze siècles au flanc d'une colline. C'était le « Troisième Testament » ; il comblait les lacunes des deux autres en contant l'histoire d'une tribu juive émigrée dans le Nouveau Monde aux temps bibliques. Telle fut l'origine du livre de Mormon, puis de la secte de ce nom, qui, en vertu d'un « pacte nouveau éternel », exigea de ses adeptes qu'ils se fissent rebaptiser. Révélations, sermons, miracles, M. Lemonnier nous conte avec sa coutumière érudition tous les épisodes de cette passionnante aventure : la construction du temple, l'institution (juillet 1843) de la polygamie à la suite d'une « révélation » de Dieu à Joseph Smith, qui réforma le sacrement du mariage comme il avait réformé celui du baptême ; la création de la ville de Nauvoo ; la lutte des mormons contre les autorités fédérales ; le massacre de Joseph et de son frère par les miliciens en 1844 ; la migration des mormons vers l'ouest, où ils s'installent dans l'Utah, sur les bords du lac Salé, en 1847 ; la doctrine de la secte, syncrétisme entre la mystique et les satisfactions de l'instinct ; les luttes avec les Indiens et le massacre des Prairies de la Montagne ; l'abandon de la polygamie (1890), non comme doctrine mais comme pratique, devant les prohibitions répétées de la loi fédérale, etc.

Aujourd'hui encore, les mormons forment un bloc politique et social solide. Bien qu'au lac Salé les « gentils » soient aujourd'hui plus nombreux que les « saints », ils gardent une vitalité étonnante et ont des adeptes dans le monde entier : en Grande-Bretagne, en Scandinavie, en Suisse, en Allemagne.

Smith reste le plus grand colonisateur de l'Ouest américain. Il est le fondateur d'un des Etats occidentaux, comme William Penn le fut de la Pensylvanie. Les persécutions ont plus fait pour la diffusion de ses idées que son apostolat.

### LA SECONDE GUERRE MONDIALE :

Basil Davidson, *Prélude à la paix*, traduit de l'anglais (Nagel, 366 pages). L'auteur est un officier anglais parachuté en Bosnie au moment où s'organisait la résistance yougoslave aux occupants allemands et italiens. Empruntons-lui ce portrait de Tito :

« Je le vis assis, les coudes sur la table, tenant entre les doigts un fume-cigarette curieux où les cigarettes se plantaient comme dans une pipe, la main ornée de deux bagues, les doigts charnus et soignés, les ongles très propres. Il y avait en lui quelque chose d'exotique, de charmant ; les bagues étaient très belles, les diamants luisaient à la faible lumière électrique. Ses yeux étaient curieux, gris bleu et un peu ternes, et cependant durs comme des morceaux de cristal. Tout marquait l'homme impitoyable, dur, acide. Mais son sourire savait aussi être agréable. Sa plus grande force fut le jugement exact qu'il pouvait porter sur chaque individu. »

M. Davidson a vécu jour par jour toute l'épopée des partisans, en Bosnie, puis en Voïvodine. Il évalue les pertes des Yougoslaves à 1.685.000 hommes, dont 75 % massacrés ou morts en déportation ; le nombre des blessés ou invalides est de 425.000.

Visiblement partisan du régime instauré par Tito, il constate toutefois que « l'attachement de la Yougoslavie à la Russie est fort, mais moins fort que son amour de l'indépendance ».

ALBERT MOUSSET.

SCHWARZ-ABRYS. « MÉNILMONTANT. »
(Galerie Allard.)

## A TRAVERS LES EXPOSITIONS

L'exposition Schwarz-Abrys à la Galerie Allard montre diverses façons de réagir de l'artiste devant la nature.

Schwarz-Abrys nous était déjà connu comme « le peintre de Ménilmontant ».

C'est en violente antinomie que Schwarz-Abrys peint, toujours dans une pâte riche et une large facture, Tunis. Une chose l'a frappé : le soleil qui inonde tout d'une lumière crue. Et il cherche à recréer cette lumière dans les paysages étincelants d'or et à la chaude atmosphère. Enfin Schwarz-Abrys, peintre de Sainte-Anne, s'attache à exprimer les regards fixes, parfois mystiques, mystérieux, rêveurs ou hallucinants de ces fous ou de ces malades qui souvent ne vivent plus, mais achèvent de mourir.

Aicardi est un Provençal. Il convient de le signaler, car sa peinture possède les qualités de l'esprit méditerranéen : art constructif, équilibré, rationnel, qualités auxquelles se mêle parfois une certaine poésie, poésie du réel bien entendu. Comme Cézanne, c'est un naturaliste : il aime à interpréter plus particulièrement des paysages et des natures mortes. (Galerie Pelletan-Helleu.)

Marie-Thérèse Bretagne aime à traduire une nature saine et dénuée d'artifices. Emule des Impressionnistes, elle évoque la limpidité d'atmosphère, le miroitement de l'eau, c'est pourquoi dans ses *Vues de Venise* sa personnalité nous semble plus accusée que dans certaines autres toiles. Sa *Nature morte au compotier* nous a frappé par les qualités de composition, d'harmonie et la sensibilité qui se manifeste dans la facture et le choix des coloris. (Galerie Claude.)

MAURICE SÉRULLAZ.

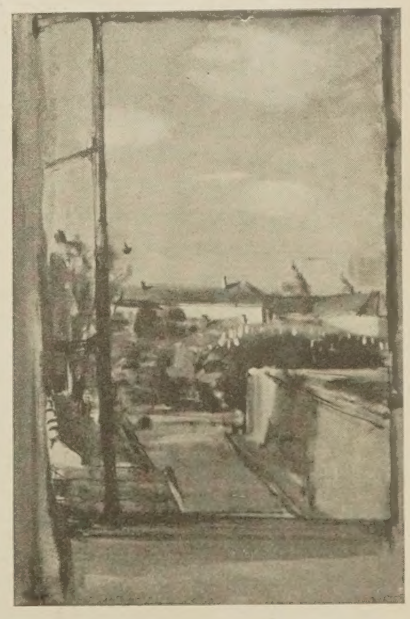

M.-T. BRETAGNE. « LA FENÊTRE. »
(Galerie Claude.)


## LES SPECTACLES

La plus joyeuse soirée de Paris, c'est...
**UNE NUIT CHEZ VOUS... MADAME !**
**de Jean de Létraz, au Palais-Royal**
Allez-y ! c'est si bon de rire...

**AMBASSADEURS**
Spectacle Pierre BLANCHAR
**20** Dernières
de
**NOUS IRONS A VALPARAISO**
de Marcel ACHARD
avec
**PIERRE BLANCHAR**
**SIMONE RENANT**

**ATHÉNÉE**
THÉATRE LOUIS JOUVET
**KNOCK**
avec
**LOUIS JOUVET**
*LOCATION OUVERTE*

## GALERIES

**" COULEUR DU TEMPS "**, 9, rue Arsène-Houssaye
MARQUET, GERNEZ, LAPRADE, CERIA, H. de WAROQUIER, WLERICK.

*les plus belles*
**RELIURES d'ART**
*se font aux Ateliers*
**L.I.R.E.** *47, rue Saint-André-des-Arts* PARIS (6e)

VIENT DE PARAITRE
JEAN E. BERSIER
**LA GRAVURE**
LES PROCÉDÉS
L'HISTOIRE
*Un fort volume illustré de nombreux hors-texte en hélio.*
**LA TABLE RONDE**

## COURRIER MUSICAL

### Rentrée de l'Orchestre national

Deux mois d'absence, vingt mille kilomètres, quarante concerts. Mais le bilan moral est plus fort que les chiffres. De leur voyage aux Etats-Unis, les musiciens de l'Orchestre national reviennent gorgés d'éloges et, qu'on le veuille ou non, il en rejaillit quelque honneur sur nous puisqu'il s'agit, somme toute, de notre propagande, de notre prestige à l'étranger. Une presse qui passe au crible les plus infimes détails a rendu cet arrêt (car l'artiste qui affronte pour la première fois l'Amérique se sent un peu comme au tribunal) : « L'Orchestre national peut être mis sur le plan de nos meilleures formations et, sur certains points, les dépasse. » Cette presse newyorkaise, où il fut question « d'applaudissements étourdissants », a donné le ton, de sorte qu'après le concert inaugural d'une tournée de sept semaines la cote d'amour avait, dans chaque grande ville des principaux Etats, préparé le terrain des ovations interminables et des salles combles.

En tous sens, nos musiciens ont sillonné l'Amérique du Nord : Boston, Chicago, Minneapolis, Denver, San-Francisco, Los Angeles, Philadelphie, Baltimore, Washington, sans oublier Montréal, les villes universitaires du Michigan, de l'Utah, de l'Indiana, où d'immenses collèges fournissent un auditoire vibrant de jeunesse.

Depuis 1918, aucun orchestre français n'était venu en Amérique et nos amis américains, si fiers à juste droit de leurs illustres phalanges — la Boston Symphony, le New York Philharmony Orchestra, l'Orchestre de Philadelphie — ont dû reconnaître que l'Orchestre national pouvait se mesurer avec ceux-là.

Leur conclusion ? « Nous ne savions pas qu'il existait, en Europe, un orchestre de cette qualité ! » Soyons heureux ; c'est un orchestre de France. Sans chauvinisme, nous aimons que ce soit dit et connu. Certes, Charles Münch, prodigieux animateur, doit recueillir une bonne part des éloges, mais est-il nécessaire de souligner tout ce qu'il put tirer d'un ensemble instrumental absolument unique ? Ce que l'on doit, pourtant, à son chef fondateur, Inghelbrecht, et à Henry Barraud pour sa direction musicale, il faut peut-être le rappeler.

Au concert de rentrée, nous avons retrouvé l'Orchestre national dirigé, cette fois, par Inghelbrecht, Charles Münch ayant été retenu à Boston, où il doit, pour quelque temps, remplacer Koussewitzky. Le programme de ce concert, retransmis par les ondes le jour de Noël, a pu être critiqué. Mais il convient d'expliquer dans quel esprit il fut conçu : on a voulu, simplement, que dans chaque morceau (de musique française exclusivement) brillât un chef de pupitre spécialement remarquable. Une même conception avait, si vous vous en souvenez, guidé le choix du concert de présentation de l'orchestre harmono-symphonique de la Garde républicaine, l'an dernier. Et si l'on tient compte de ce but particulier, l'effet a été pleinement atteint. Le hautbois de M. Goetgheluck dans les *Escales* d'Ibert, la flûte de Fernand Dufrenne dans le *Divertissement pastoral* de Pierné et le *Faune* de Debussy, le violoncelle de Jacques Neilz et le cor anglais de Paul Taillefer dans l'ouverture de *Guillaume Tell* ne nous ont-ils pas donné le plaisir insigne d'instruments maniés par d'incomparables solistes ? Et c'est peut-être cette perfection, dépassant la sensation purement physique, allant au delà de la seule virtuosité, qui fit oublier ce que le programme pouvait avoir d'un peu systématique et nous donna, en définitive, l'orgueil de posséder un tel orchestre.

L. Maurice-Amour.

## DESSINS D'ENFANTS

Le 4 janvier s'est ouverte à la Galerie La Boétie, 83, rue La Boétie, une exposition de dessins et de travaux d'enfants, organisée par l'Œuvre de protection des enfants juifs.

Pendant les premiers jours de cette manifestation, d'un intérêt tant artistique que psychologique, une imprimerie enfantine exécutera devant le public les travaux que celui-ci voudra bien commander.

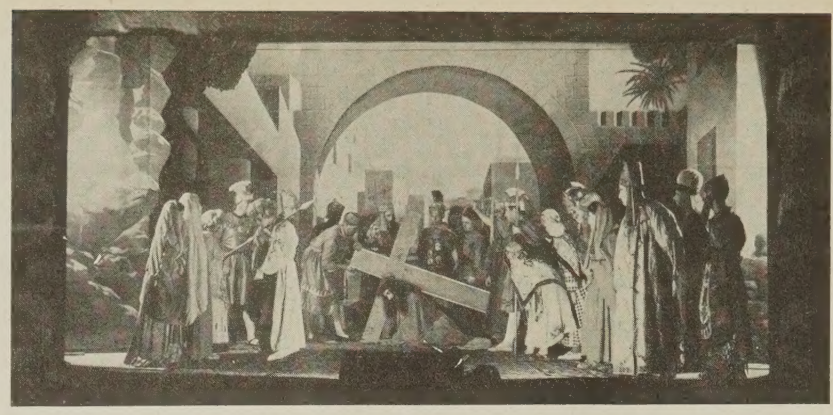

Une scène de « la Passion du Christ » dans les décors de M. Tribus.

## UNE HEUREUSE INITIATIVE

Une audacieuse réalisation artistique est actuellement entreprise avec succès au Bourgneuf-la-Forêt, près Laval. Sous l'impulsion du curé, M. l'abbé Félix Guillet, et de son vicaire, M. l'abbé Alphonse André, une troupe d'amateurs donne *la Passion du Christ,* dans des décors et costumes d'une qualité indéniable. Les villages des environs ainsi que la ville de Laval prêtent leur concours à l'interprétation et à la mise en scène, en tous points dignes d'éloges. Cet effort remarquable d'une commune de quatre cents habitants mérite d'être signalé et peut-être même imité.

## LES MUSICIENS ANGEVINS A L'HONNEUR

La Société des concerts populaires d'Angers vient de fêter son 1.000e concert par une très belle exécution de la *Messe en si mineur* de Bach. C'est un événement capital auquel la presse musicale parisienne n'a pas donné tout le retentissement qu'on eût souhaité. La France artistique meurt lentement de ce que la tête ignore les membres, de ce que Paris, ivre de phénomènes musicaux exceptionnels, de petits prodiges ou de grands virtuoses, prend toute la sève, tout le sang et souffre de congestion tandis que la province ne peut vivre qu'à un rythme anémique et privée de nourriture.

Ce millième concert d'Angers est pourtant de ces réalisations qui ont droit à notre plus pieuse attention et qui devraient susciter non seulement l'intérêt et l'appui des pouvoirs publics, mais encore l'admiration du monde musical parisien... Exception faite des solistes (Mmes Flore Wend et Solange Michel ; MM. Georges Cathelat et Pierre Mollet), la *Messe en si*, œuvre particulièrement difficile, fut exécutée par une chorale de mille chanteurs tous amateurs et par un orchestre de cinquante musiciens dont beaucoup sont également amateurs, puisqu'ils exercent un autre métier ; la direction était confiée à Jean Fournet.

Tous les éléments ne sont pas de premier ordre, les chefs de pupitre en particulier. Mais l'ensemble est homogène, la mise au point, soignée (les chœurs travaillent la partition depuis un an et ont eu cinq répétitions avec l'orchestre) et l'on sent que tous ces musiciens sont animés d'un feu sacré, d'un certain orgueil provincial qui créent une émulation. La province est une mine très riche qui peut alimenter nos conservatoires et maintenir le prestige de notre culture nationale. Pensons à elle !

Roland de Candé.

## CONGRÈS D'ÉCOLIERS EUROPÉENS AUX U. S. A.

Notre confrère *The New York Herald Tribune* organise le 5 mars prochain un congrès d'écoliers auquel prendront part deux représentants, garçon et fille, de chacun des pays d'Europe bénéficiant du plan Marshall.

Ce groupe de trente-deux lycéens âgés de seize à dix-huit ans est invité à passer dix semaines aux Etats-Unis. La T. W. A. transporte gracieusement les délégués des six pays qu'elle dessert. Les Français, notamment, se sont embarqués le 28 décembre à bord d'un « Constellation » qui emmenait leurs camarades grecs, italiens et suisses.

## LE NOËL DE LA T. W. A. AUX ENFANTS DE PARIS

La Trans World Airline a convié récemment à Orly vingt et un garçonnets français âgés de dix à douze ans pour leur offrir une petite fête de Noël à bord d'un « Constellation ». On devine sans peine l'émerveillement des enfants devant les monstres aériens qu'ils pouvaient visiter à loisir. Un goûter leur fut servi par une hôtesse de l'air à bord d'un appareil, puis l'autocar de la T. W. A. les ramena vers Paris, serrant dans leurs bras le cadeau que leur avait remis le père Noël de la T. W. A.

## ACTUALITÉ JURIDIQUE

### Le nouveau statut des loyers, *suite* (1)

Les locataires entrant dans la catégorie des économiquement faibles bénéficient d'une allocation compensatrice de la majoration de loyer (lourde charge pour l'Etat, donc pour le contribuable). — Ils peuvent résilier le bail en cours tant que la nouvelle valeur locative ne sera pas fixée.

*Sous-locations et cessions de bail.* — Principe : par dérogation à l'article 1.717 du Code civil, toute sous-location ou cession de bail est soumise à l'agrément du bailleur, sauf pour une des pièces occupée par le preneur (art. 78). Prix maximum : pour un local nu, égal au prix du loyer principal, majoré de 20 %, avec prorata en cas de sous-location partielle (art. 39). Il en est de même pour les sous-locations en meublé, le prix de la location des meublés ne pouvant, en outre, excéder celui de la location des lieux (art. 43). — En principe et sauf exceptions, le sous-locataire d'un meublé jouit du droit de maintien dans les lieux au même titre que le locataire principal (art. 45).

*Procédure.* — Sont compétents pour juger toutes contestations relatives à l'application de la loi : le juge de paix de la situation de l'immeuble quand le prix du loyer n'excède pas 10.000 francs par an, charges non comprises, et, pour les meublés, 2.000 francs par mois. Au delà de ces chiffres, le président du tribunal civil statue comme en matière de référé. — Les voies de recours sont : l'opposition pour les jugements rendus par défaut ; l'appel en tout état de cause et, pour les décisions rendues en dernier ressort, le recours en cassation. — Les actes de procédure sont dispensés du timbre et enregistrés gratis (art. 46-50).

*Sanctions.* — Sont punis de peines allant de 5.000 à 5 millions de francs d'amende, et de cinq jours à cinq ans de prison : a) de la part du propriétaire, toute majoration de prix illicite ou frauduleuse ; tout refus de louer en raison du nombre d'enfants ; tout exercice indu du droit de reprise ; toute infraction à l'engagement pris de mettre à la disposition du locataire un logement en vue de l'exercice de ce droit. — b) de la part du locataire : toute exigence, pour quitter les lieux, d'une remise de fonds non justifiée ; toute infraction à l'acceptation d'un logement mis à sa disposition par le propriétaire — c) de la part des tiers, toute manœuvre frauduleuse en vue de faire croire à une location (ici se retrouve la définition de l'escroquerie fournie par le Code pénal). — d) en outre, est frappée de nullité toute clause tendant à une majoration illicite du prix du loyer. — Le produit des amendes est versé au fonds national d'amélioration de l'habitat. — Les actions en nullité et en paiement d'amende civile se prescrivent par trois ans (art. 51-68).

*Dispositions diverses.* — Ces dispositions visent : les habitations à bon marché ou attribuées aux sinistrés (art. 69). — Le report du droit du locataire d'un immeuble détruit sur l'immeuble de remplacement et la détermination du nouveau prix (art. 70-71). — Le droit du locataire de faire installer l'eau, le gaz, l'électricité, le téléphone à ses frais et sauf remboursement par le bailleur du coût des travaux, réduit de 6 % par an (art. 72). — Le remboursement, par voie de compensation sur le loyer, des travaux normaux exécutés par le preneur (art. 73). — Le mode de paiement du prix à acquitter, sauf convention contraire, par versements mensuels (art. 74). — Le chiffre maximum du cautionnement de garantie ou des loyers d'avance (art. 75). — L'interdiction d'affecter un local d'habitation à un autre usage, sauf dans les stations balnéaires, thermales, etc. (art. 76-77). — Le droit à l'échange de locaux par le preneur (art. 79). — Le délai d'un mois pour l'application de la clause résolutoire (art. 80). Le délai de deux ans pour le prélèvement institué par l'ordonnance du 28 juin 1945 (2) (art. 81). — Le caractère d'ordre public des dispositions ci-dessus (art. 87).

*Dispositions financières.* — Bénéficient d'exonérations fiscales : les majorations de loyer autorisées par la loi ; les propriétaires logeant des personnes économiquement faibles jusqu'à l'entrée en vigueur des dispositions de l'article 40 ; certaines constructions nouvelles.

Le titre II de la loi (art. 95-96) est consacré aux *allocations de logement.*

*Abrogations.* — Les articles 83 et 84 fournissent la liste des textes annulés ou abrogés. Ne figurent pas au nombre de ceux-ci le décret-loi du 26 septembre 1939 (3) ni l'ordonnance du 11 octobre 1945 (4). Ces textes doivent donc être tenus pour demeurant en vigueur, avec ceux qui les ont modifiés. Les poursuites intentées en vertu des textes abrogés, pour actes antérieurs à la présente loi, sont jugées d'après ces textes (art. 86).

Tel est le nouveau statut du logement. On peut lui reprocher sa complication (détermination du prix), son obscurité (exercice du droit de reprise par le bailleur), la dispersion de matières qui eussent gagné à être rassemblées (sous-locations). Telle qu'elle est, et avec ses imperfections, la loi du 1er septembre 1948 — la cent cinquantième environ depuis 1918 — a le mérite de remplacer un fouillis de textes inextricables. Puisse-t-elle mettre à cette débauche législative le point final annoncé dès 1922 ! (5).

P.-L. R.

(1) Voir *France-Illustration* du 6 novembre 1948. — (2) Portant majoration de loyers et indemnité compensatrice au bailleur. — (3) *Réglant les rapports entre bailleurs et locataires en temps de guerre.* — (4) *Instituant des mesures temporaires et exceptionnelles en vue de remédier à la crise du logement.* — (5) Loi du 31 mai 1922 *portant fixation DEFINITIVE* (!) de la législation des loyers.

# LES ÉCHECS

*Solution de l'étude de A. Chéron. France-Illustration,* décembre 1948.

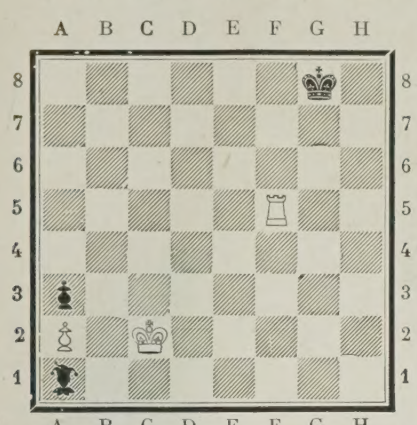

*Les blancs jouent et gagnent.*

Le pion noir sera pris au 56e coup dans la variante la plus longue. Ce finale fait donc exception à la règle des 50 coups. Le manque de place m'obligera à n'analyser que les variantes principales et les plus difficiles.

Le premier objectif est de refouler le roi noir sur h et de l'y maintenir en plaçant la tour sur g. On se souviendra que les positions suivantes de rois (avec Tf5 et Fb2 ou Fç3 et en nommant le roi blanc d'abord) : Ré6 et Rg6, ou Ré4 et Rg4 sont gagnées, tandis que Ré6 et Rg4, ou Ré4 et Rg6 sont nulles.

1. Rç2-b3 ! (accourt vers é6. 1. Tf5-a5, Fa1-b2. — 2. Ta5-a7 gagne aussi mais moins vite). Fa1-b2. — 2. Rb3-ç4, Rg8-g7. — 3. Rç4-d5, Rg7-h6. — 4. Rd5-é6, Rh6-g6. — 5. Tf5-d2 coup d'attente (si la tour jouait sur f, 5. ..., Rg6-g5 ! nulle). 5. ..., Rg6-g7 ! (si le fou joue, la tour accède à g avec gain de temps, en attaquant fou ou pion. Si 5. ..., Rg6-h6. — 6. Ré6-f7 ! et le fou doit jouer). — 6. Td5-g5†, Rg7-f8. — 7. Tg5-g3, Fb2-ç1. — 8. Tg3-f3†, Rf8-g7 ! (8. ..., Rf8-é8 ?. — 9. Tf3-ç3. Ou 8. ..., Rf8-g8. — 9. Ré6-é7, Fç1-g5†. — 10. Ré7-é8, Fg5-ç1. — 11. Tf3-g3†). — 9. Tf3-f7†, Rg7-g6 ! (9. ..., Rg7-g8 ?. — 10. Ré6-f6 et g6). — 10. Tf7-f1, Fç1-b2. — 11. Tf1-g1†, Rg6-h6 !

Le second objectif est de chasser le fou de b2 (et ç1), où il forme avec le Pa3 un bloc indestructible. Comment ? En menaçant d'amener le roi blanc sur b3, avec les conséquences que montre la courte analyse suivante.

Blancs : Rb3, Tg8, Pa2. — Noirs : Rh3, Fb2, Pa3.

Les blancs gagnent par 1. Tg8-g6 coup d'attente.

Si maintenant 1. ..., Rh3-h4. — 2. Tg6-g2, Fb2-ç1. — 3. Tg2-ç2, Fç1-b2. — 4. Tç2×b2, a3×b2. — 5. Rb3×b2, Rh4-g5. — 6. a2-a4 gagne.

Ou si 1. ..., Fb2-ç1. — 2. Tg6-ç6, Fç1-b2. — 3. Tç6-ç4 !, Rh3-g3. — 4. Tç4-a4, Rg3-f3. — 5. Ta4×a3, Fb2×a3. — 6. Rb3×a3, Rf3-é4. — 7. Ra3-b4, Ré4-d5. — 8. Rb4-b5 (il faut empêcher le roi noir d'atteindre ç8 ou a8, ce qui ferait nulle). 8. ..., Rd5-d6. — 9. Rb5-b6, Rd6-d7. — 10. Rb6-b7, Rd7-d6. — 11. a2-a4, Rd6-ç5. — 12. a4-a5 gagne.

Ou si 1. ..., Rh3-h2. — 2. Tg6-g4, Rh2-h3. — 3. Tg4-a4 et 4. Ta4×a3 gagne.

Voyons maintenant la suite de l'étude après 11. ..., Rg6-h6 !

12. Ré6-d5, Rh6-h5. — 13. Tg1-g2 ! coup d'attente, Rh5-h6 (13. ..., Fb2-ç3. — 14. Tg2-g3 !, Fç3-b2 !. — 15. Rd5-ç4 texte). — 14. Tg2-g3 (pour jouer ensuite 15. Rd5-ç4 sans craindre Fb2-é5). 14. ..., Rh6-h5. — 15. Rd5-ç4 (menaçant, si le fou reste sur b2 ou ç1, de 16. Rç4-b4 gagne). 15. ..., Rh5-h4 !. — 16. Tg3-g8 ! et la menace 17. Rç4-b3 force le fou à quitter b2, d'où deux grandes variantes.

A) 16. ..., Fb2-f6. — 17. Tg8-g6 !, Ff6-g5 !. — 18. Rç4-d5, Rh4-h5 !. — 19. Tg6-ç6 !, Fg5-d2 !. — 20. Rd5-é6 (menace, si le fou joue, de 21. Ré6-f5 gagne). 20. ..., Rh5-g5 !. — 21. Tç6-ç4 !, Rg5-h6. — 22. Tç4-ç2, Fd2-é1. — 23. Tç2-h2†, Rh6-g5 !. — 24. Th2-h3, Fé1-b4. — 25. Th3-f3 !!, Rg5-g4. — 26. Tf3-b3, Fb4-f8 (26. ..., Fb4-ç5. — 27. Tb3-ç3, Fç5-f8. — 28. Tç3-ç8, Ff8-h6. — 29. Tç8-ç4† texte). — 27. Tb3-b8, Ff8-h6 (27. ..., Ff8-ç5. — 28. Tb8-ç8, Fç5-é3 ou b6. — 29. Tç8-ç3 et ×a3). — 28. Tb8-ç8 !, Fh6-d2 ! (28. ..., Rg4-h5. — 29. Ré6-f5, Fh6-g7. — 30. Tç8-ç1). — 29. Tç8-ç2, Fd2-h6 ! (29. ..., Fd2-é3, f4 ou g5. — 30. Tç2-ç3 et ×a3. Ou 29. ..., Fd2-é1 ou a5. — 30. Tç2-ç4† puis 31. Tç4-a4 et ×a3). — 30. Tç2-ç4†, Rg4-g5 (30. ..., Rg4-h5. — 31. Ré6-f5, etc. Ou 30. ..., Fh6-f4. — 31. Tç4-a4 et ×a3). — 31. Ré6-f7 !, Rg5-f5 ou h5. — 32. Tç4-ç3 et ×a3 gagne.

B) 16. ..., Fb2-é5. — 17. Rç4-b3 !, Fé5-d6 !. — 18. Tg8-g6, Fd6-f8 ! (18. ..., Fd6-ç5. — 19. Tg6-a6 !, Rh4-g4. — 20. Ta6-a4† !, Rg4-f3. — 21. Ta4×a3 gagne). — 19. Rb3-ç4, Rh4-h5. — 20. Tg6-g8, Ff8-é7 !. — 21. Tg8-g2 !! coup d'attente (21. Rç4-d5 ne mène à rien à cause de Fé7-f6 ! et si 22. Tg8-g3, Ff6-b2 ! puisque le roi blanc ne peut venir sur b3. De même 21. Tg8-g3 est inefficace à cause de Fé7-d6, et 21. Tg8-g7 à cause de Fé7-f8). 21. ..., Fé7-d6 ! (21. ..., Fé7-f6. — 22. Tg2-g3 gagne, car si 22. ..., Ff6-b2. — 23. Rç4-b4 et 24. Tg3×a3 ; ou si 22. ..., Ff6-é7. — 23. Rç4-d5, etc. Si 21. ..., Rh5-h6. — 22. Rç4-d5, Fé7-f6. — 23. Tg2-g3 !, Ff6-b2. — 24. Rd5-ç4, Rh6-h5. — 25. Rç4-b4 et 26. Tg3×a3 gagne). — 22. Rç4-d5, Fd6-b4. — 23. Tg2-g3 ! (23. Rd5-é4 ou é6 ne mène à rien à cause de Fb4-ç3 !. — 24. Rf5, Rh5-h6. — 25. Tg2-g6†, Rh6-h7 !). 23. ..., Rh5-h4. — 24. Tg3-b3, Fb4-f8 (24. ..., Fb4-é7. — 25. Rd5-é6). — 25. Tb3-f3, Ff8-é7. — 26. Rd5-é6, Fé7-ç5 (26. ..., Rh4-g4. — 27. Tf3-ç3, Fé7-f8. — 28. Tç3-ç8, Ff8-h6. — 29. Tç8-ç4† gagne, déjà vu dans A). — 27. Tf3-ç3, Fç5-f8. — 28. Tç3-ç8, Ff8-g7 ! (28. ..., Ff8-h6 ?. — 29. Tç8-h8, Rh4-g5. — 30. Ré6-f7, Rg5-h5. — 31. Rf7-f6). — 29. Ré6-f5, Fg7-b2. — 30. Tç8-d8, Rh4-h5. — 31. Td8-d6 !, Rh5-h4 !. — 32. Td6-d3 !, Fb2-ç1. — 33. Td3-ç3, Fç1-b2. — 34. Tç3-é3, Fb2-ç1. — 35. Té3-é1, Fç1-b2 (35. ..., Fç1-d2. — 36. Té1-h1†, Rh4-g3. — 37. Th1-d1, Fé7-b4. — 38. Td1-d3†, Rg3-f2. — 39. Rf5-é4 et le roi blanc vient sur b3 comme dans le texte). — 36. Té1-g1, Rh4-h3. — 37. Rf5-f4, Rh3-h2. — 38. Tg1-g4, Rh2-h3. — 39. Rf4-f3, Rh3-h2 ! (39. ..., Fb2-a1, ç1 ou ç3. — 40. Tg4-a4, Fb2. — 41. Rf3-f2 !, Fb2-ç1. — 42. Rf2-é2, Rh3-g2. — 43. Ré2-d1 gagnant un temps décisif, Fç1-b2. — 44. Rd1-ç2, Rg2-f2. — 45. Rç2-b3, Rf2-é3. — 46. Ta4×a3 gagne). — 40. Tg4-h4†, Rh2-g1. — 41. Th4-h3, Fb2-d4 !. — 42. Rf3-é2 !, Fd4-ç5 (42. ..., Fd4-b2. — 43. Ré2-d1 puis 44. Th3-b3 suivi de 45. Rd1-ç2 et 46. Tb3×b2 gagne). — 43. Ré2-d1, Rg1-g2, — 44. Th3-d3, Rg2-f2. — 45. Rd1-ç2, Rf2-é2. — 46. Td3-ç3 ! (et non 46. Td3-h3, Fç5-é3 !) 46. ..., Fç5-b4. — 47. Tç3-h3, Fb4-d6. — 48. Rç2-b3 ! et le roi noir a le choix entre rester sur é2, ou aller sur d2 ou f2. — Si 48. ..., Ré2-d2 ! (48. ..., Ré2-f2 ?. — 49. Rb3-a4 !, Rf2-é2. — 50. Th3×a3 gagne). — 49. Th3-h6 (la tour attaquera le fou jusqu'à ce qu'elle puisse le chasser sur ç5 en venant sur é8). 49. ..., Fd6-ç5. — 50. Th6-ç6, Fç5-é7. — 51. Tç6-ç7, Fé7-f8. — 52. Tç7-ç8, Ff8-é7. — 53. Tç8-é8, Fé7-ç5. — 54. Rb3-ç4, Fç5-a7, b6, é3, f2 ou g1 (54. ..., Fç5-d6 ?. — 55. Té8-d8 et ×d6). — 55. Té8-a8 et 56. Ta8×a3 gagne.

Ou si 48. ..., Fd6-é7 (quand le roi noir est sur é2, la tour doit attaquer le fou jusqu'à ce qu'il vienne sur d6. La tour vient aussitôt sur la colonne a avec la suite du texte). — 49. Th3-h7, Fé7-ç5. — 50. Th7-ç7, Fç5-f8. — 51. Tç7-ç8, Ff8-d6 forcé. — 52. Tç8-a8 (menace 53. Ta8×a3 gagne). 52. ..., Ré2-d3 ou d2 (forcé sinon 53. Ta8×a3 gagne). — 53. Ta8-d8 et ×d6 gagne.

Dans la position suivante du même finale :

André Chéron, inédit.

Blancs : Rg8, Tf7, Pa2. — Noirs : Rg1, Fd4, Pa3.

Les blancs jouent et gagnent par 1, Tf7-f4 !

Le pion noir n'est pris qu'au 59e coup.

André Chéron.

# PHILATÉLIE

## DEUX NOUVELLES SÉRIES TURQUES

Les postes turques ignoraient jusqu'ici l'usage des timbres de service. Une série de cette catégorie, destinée au courrier des départements d'Etat et des municipalités, a été mise en circulation il y a quelques mois. Elle comprend douze valeurs à un type unique, lithographiées à Ankara. Légende RESMI et croissant turc ; valeurs de 10 paras à 2 lira. Ce tirage est de 5 millions pour le 1 lira et 2 millions pour le 1 lira.

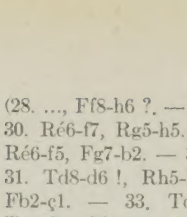


Peu après a paru une série commémorative pour le vingt-cinquième anniversaire de la signature du traité de paix à Lausanne. Quatre valeurs réparties entre deux sujets : a) la signature du traité, 15 k. lilas et 1 lira sépia ; b) palais, 20 k. gris-vert et 20 k. bleu. Le 15 k. a été tiré à 500.000 exemplaires, les autres à 250.000 seulement ; l'impression fut assurée en héliogravure par la maison suisse Courvoisier.

## NOUVELLES DE BELGIQUE

L'administration belge a mis en vente, il y a quelques semaines, deux vignettes à surtaxe de 10+10 fr. Elles commémorent symboliquement, l'une la *Liberté,* l'autre la *Résistance,* les surtaxes étant destinées au Comité du « Monument de la Libération » à Anvers et à l'Association pour le « Monument National de la Résistance » à Liège.

Ce timbre a été vendu pendant près de deux mois, il doit conserver sa validité d'affranchissement jusqu'au 30 septembre 1949.

## LES ÉMISSIONS ALLEMANDES

Nous avons dit qu'à la suite de la réforme monétaire la série en cours avait reçu en zone occidentale (anglaise et américaine) deux types de surcharge : cors de poste entre deux lignes guillochées ou cors de poste sur quatre lignes.

Le 1er septembre une série « définitive » a été mise en circulation. Elle comprend cinq types « vues » : maison

ancienne à Francfort ; porte de Brandebourg à Berlin ; « Franen Kirche » de Munich ; cathédrale de Cologne ; (petit format, valeurs en pfennig) ; vieille porte de Lubeck (format moyen, 1, 2, 3 et 5 D M, ou *deutsche mark*).

En zone soviétique, la série de 1947 avait reçu la surcharge « Sowjetische-Besatzungs-Zone ».

Enfin, en zone française, la réforme monétaire a été marquée par le changement de couleur des vignettes en cours, ainsi que par l'introduction progressive d'une nouvelle désignation de la monnaie : *D p f* et D M. Des types inédits sont également parus : costume local et effigie de la grande duchesse Stéphanie (Bade) ; Waldsee et effigie du poète Uhland (Wurtemberg).

Jacques Bellay.

## LES NOUVEAUX LOYERS OU LA LOI DE SON MÈTRE, par CAMI.

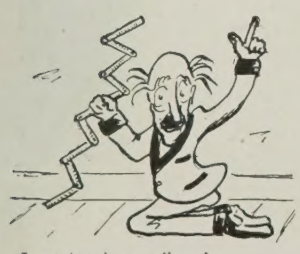

Locataires à vos pièces !
Chacun son mètre pliant !
Sans savoir ni quoi, ni qu'est-ce,
Ni le pourquoi, le comment,
Mesurons en long, en large,
En diagonale, en travers,
Chambres, salon, monte-charge,
Sans oublier les « waters » !

De mon logis, impavide,
Comptons les mètres carrés,
Et pour mieux compter je vide
Mes meubles sur le « carré » !
Transportons l'armoire à glace
Et le lit sur le palier,
Et pour avoir plus de place
Le piano dans l'escalier !

Ma cuisine est confortable,
Quatre mètres sans dévier,
La loi la dit habitable,
Je coucherai dans l'évier !
Salon : soleil et lumière,
Coefficient zéro-x,
Mais bureau sur cimetière,
Coefficient zéro-Styx !

Ah ! devant cette marée
De mètres carrés, cré nom !
Je prétends qu'une « carrée »
Mérite aujourd'hui son nom !
Vraiment c'est une loi folle,
Voyons la hauteur que font
Les murs. Laissons en symbole
Les araignées au plafond !

Enfin, c'est la chambre ultime,
Vient le gérant subito...
Il dit : « Le loyer s'estime
« Au carré de vos totaux !
« Y trouvez-vous à redire ?
« Vous ai-je contrecarré ?
« — Non, je n'ai qu'un mot à dire,
« Celui du dernier carré ! »

Le Directeur-Gérant :
G. Cahen-Salvador.

Société Nationale des Entreprises de Presse. — Imprimerie de Bobigny.
Printed in France. — Publication hebdomadaire.

Dépôt légal 1er trimestre 1949.
Imprimeur no 79.

ÉDITIONS S.N.E.P. — ILLUSTRATION

# UN SIÈCLE DE VIE FRANÇAISE

## 1840-1940

par Ch. AUTRAN et G.-G. TOUDOUZE

*Le boulevard des Italiens dans la soirée du 21 février 1848. (Réduction d'une des illustrations de l'ouvrage.)*

TOUTE la vie française entre 1840 et 1940, groupée en un magnifique ouvrage sous la plus agréable et la plus artistique des présentations. Tous les aspects de ***la Mode, des Styles, des Arts, des Sciences, des Lettres et des Sports,*** tous les aspects de ***la vie française, populaire, mondaine, religieuse, théâtrale ou pittoresque***. Toutes les manifestations et les événements qui se sont déroulés durant ce ***siècle prodigieux y sont visibles par l'image*** et commentés par un texte vivant.

***UN SIÈCLE DE VIE FRANÇAISE*** sera pour chacun de vous — jeunes ou plus âgés — une source de souvenirs et d'enseignement. Outre les heures d'agrément qu'il vous procurera, il vous fournira toute une précieuse documentation réunie à grands frais sur les mouvements scientifiques ou littéraires ainsi que sur ***l'évolution des mœurs, du costume, du décor, de l'architecture, du commerce, de l'industrie, des transports, etc.*** En un mot, sur tous les signes de la vie d'un peuple placé en tête de la civilisation et du progrès.

***UN SIÈCLE DE VIE FRANÇAISE*** reconstitue ainsi, pour le plus grand profit de tous, une époque passionnante et prodigieuse, déjà inscrite dans l'histoire comme l'une des plus géniales dans tous les domaines et demeurée illustre par les noms immortels de Victor HUGO, BALZAC, LAMARTINE, MUSSET, de LESSEPS, PASTEUR, EIFFEL, BRANLY, BERTHELOT, etc.; époque enfin qui aura vu naître ou se développer les plus merveilleuses inventions humaines, telles que ***la photographie, le chemin de fer, l'électricité, l'automobile, l'aviation, le cinéma, la T. S. F., etc.***

***Il convenait d'élever à ces cent années un monument digne de les perpétuer*** dans la mémoire des hommes. C'est ce que nous avons voulu réaliser en éditant « UN SIÈCLE DE VIE FRANÇAISE », qui aura sa place dans toutes les bibliothèques judicieusement constituées.

**UN LIVRE D'ART PASSIONNANT**
**UN DOCUMENTAIRE UNIQUE**
**LA RÉCAPITULATION VIVANTE D'UN SIÈCLE PRODIGIEUX**

***UN SIÈCLE DE VIE FRANÇAISE*** vous est offert en un important volume, format 39 × 29,5 centimètres, d'environ 400 pages illustrées, piquées sur toile, sous couverture artistique repliée sur carton. Il comporte un millier de reproductions, avec de ***nombreux hors-texte en couleurs,*** œuvres des plus grands artistes de l'époque. Il est présenté dans un étui de grand luxe et du meilleur goût. Sa réalisation d'une haute qualité et sa parfaite exécution en font un ouvrage digne du renom mondial de notre maison.

**PRIX ACTUEL** pour la France et l'Afrique du Nord :

**4.800 francs** livré franco et sans frais.

POUR L'ÉTRANGER, CE PRIX SERA MAJORÉ DES FRAIS D'EXPÉDITION

*Ouvrage entièrement terminé, livrable immédiatement.*

Pour le recevoir, prière de remplir ou copier le bulletin ci-dessous et de l'adresser aux :

**ÉDITIONS S. N. E. P. — ILLUSTRATION**
**13, rue Saint-Georges, PARIS (9e)**

*Réunion familière chez Sarah Bernhardt.*

**ÉDITIONS S. N. E. P. — ILLUSTRATION**
**13, rue Saint-Georges, PARIS-9e**

Veuillez m'adresser votre ouvrage *un Siècle de vie française*, dont le prix pour la France est de 4.800 francs, que je vous règle (1) par mandat postal, par chèque bancaire ou chèque postal (Paris 2101).

Nom .....

Prénoms .....

Profession .....

Adresse .....

Ville ..... Départ .....

Date .....

Signature :

(1) Prière de rayer les mentions inutiles.

Le Directeur-Gérant :
G. CAHEN-SALVADOR.

Société Nationale des Entreprises de Presse, Imprimerie de Bobigny.
Printed in France. — Publication hebdomadaire.

Dépôt légal 1er trimestre 1949,
Imprimeur no 79.